



Rapport d'activité 2021

Agglomération Montargoise

Sommaire

2021 en images	4
L'Agglomération Montargoise	6
L'organisation de l'agglomération	7
Les compétences	7
L'organisation politique	8
L'organigramme	10
Une agglomération attractive	12
Versement d'aides directes aux commerçants	12
Campus connecté	13
Pépinière d'entreprise	14
L'Agglomération Montargoise : une offre diversifiée pour les touristes !	14
Un territoire harmonieux	18
Cadre de vie et territoire	18
L'habitat	21
Une agglomération dynamique	23
Musée Girodet	23
Agorame	25
Médiathèque	26
Saison culturelle Sortir 2021-2022	27
La Maison de la Forêt	27
La politique sportive communautaire	29
Une agglomération solidaire	31
L'accessibilité	31
Cohésion sociale et politique de la ville	31
Prévention et citoyenneté	33
Police intercommunale	35
Une agglomération engagée	36
L'eau dans l'Agglomération Montargoise	36
Transition énergétique	40
Les moyens de l'agglomération	42
Les ressources humaines	42
Les finances	45
Annexes	48
Annexe 1 : le bureau	48
Annexe 2 : les membres du conseil communautaire au 31/12/2021	49
Annexe 3 : la constitution des commissions permanentes et obligatoires de l'Agglomération Montargoise au 31/12/2021	50

Ce rapport d'activité est une synthèse transversale du travail conjoint des élus et des agents de l'Agglomération Montargoise sur l'année 2021.

Il permet de retracer les actions et projets menés au cours de l'année écoulée et met en avant l'importance de l'activité de l'Agglomération pour le développement de son territoire.



2021 en images

8 mars

Arrivée de la 2^{ème} étape de la course cycliste internationale Paris-Nice à Amilly.

15 mars

Reconnaissance en tant que "Territoire Engagé pour la Nature".

23 juin

Parcours-relais de la Flamme au cœur de l'AME dans le cadre de Terre de Jeux 2024.

Juillet - Août

Mise en place de l'escalier estival à la médiathèque.

7 juillet

Inauguration de l'exposition *Toiles étoilées à la Maison de la Forêt*.





9 juillet

Pose de la première pierre de l'usine de potabilisation.

10 juillet

Inauguration de l'opération "*Un été de proximité*" au lac des Closiers.

18 août

Cérémonie en l'honneur de Pauletta Foppa, athlète originaire de Montargis, médaillée d'or olympique aux Jeux de Tokyo 2020 avec l'équipe de France de handball.

4 septembre

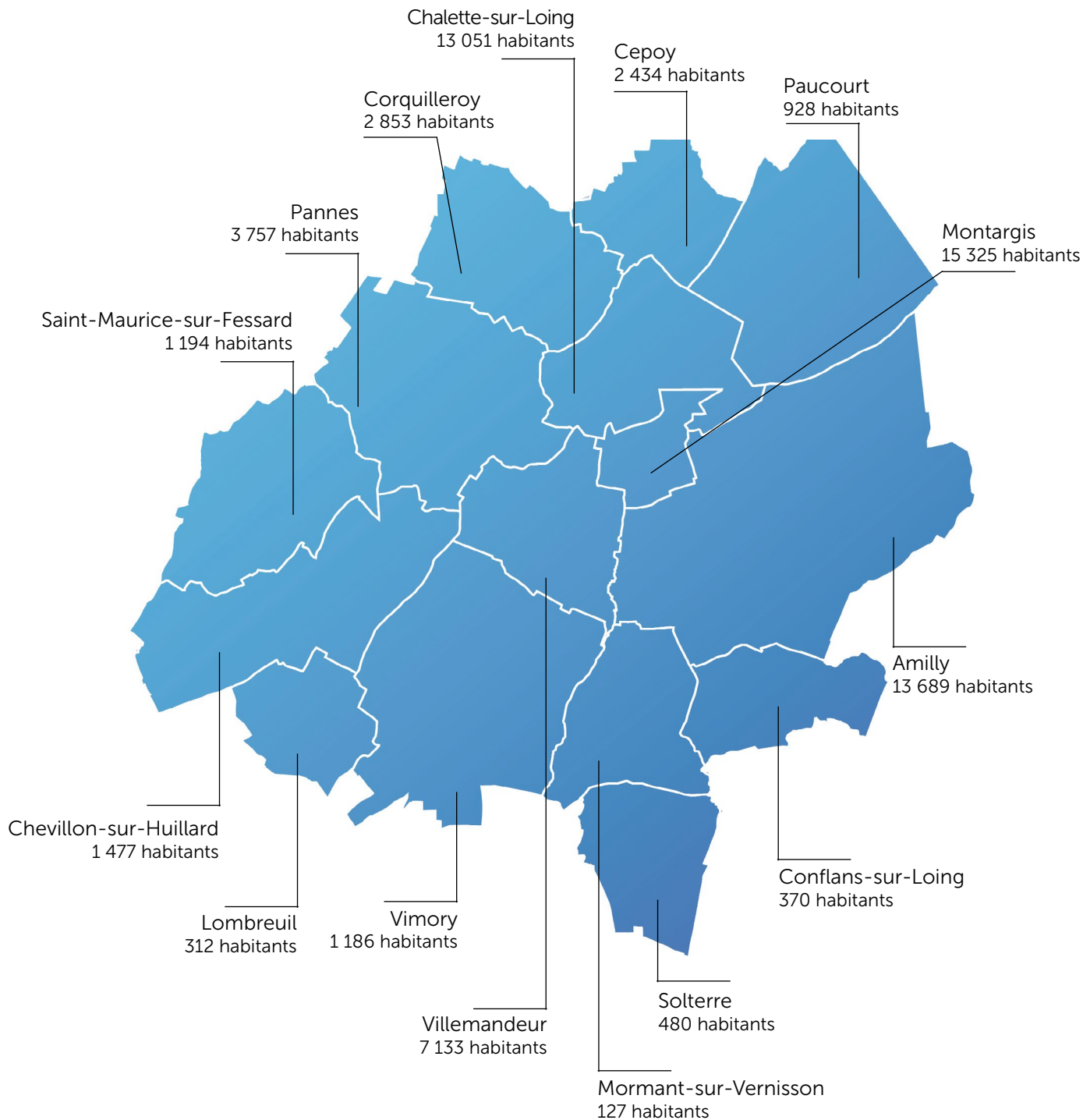
Inauguration de l'exposition Margerin sur la façade de la médiathèque.

29 septembre

Vernissage de l'exposition Delacroix au Musée Girodet.



L'Agglomération Montargoise



15
communes
membres de
l'Agglomération
Montargoise

65 000*
habitants

168 km²
de superficie

Budget annuel
52,93 M€
dépenses

53,71 M€
recettes

*POPULATION TOTALE = POPULATION MUNICIPALE + POPULATION COMPTÉE À PART
La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

L'ORGANISATION DE L'AGGLO

Les compétences

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXERCE EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES MEMBRES LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Equilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- Accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets.
- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Assainissement des eaux usées.
- Eau potable.
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

ELLE EXERCE AUSSI LES AUTRES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Protection de l'environnement et développement durable d'intérêt communautaire.
- Rivières et canaux.
- Institut Médico-Educatif (IME), en matière d'investissement.
- Politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire.
- Office des retraités et personnes âgées de l'agglomération montargoise (O.R.P.A.D.A.M.).
- Action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.
- Comité des Œuvres Sociales (COS).
- Exercice du droit de préemption urbain (DPU).
- Participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- Soutien aux actions de formation.
- Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire.
- Centre médico-scolaire et Centre médico-sportif.
- Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.
- Fourrière animale.
- Gestion des eaux pluviales urbaines.

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE GÈRE ÉGALEMENT UNE POLICE INTERCOMMUNALE SUR DIX COMMUNES

Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory.



L'organisation politique

LE PRÉSIDENT

Élu par le Conseil communautaire pour la durée du mandat des conseillers (6 ans), il préside le Conseil et le Bureau. Il est le chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire. Le Conseil communautaire d'installation, suite au renouvellement des conseils municipaux a élu son président le 09/07/2020.

Président de l'Agglomération Montargoise : Jean-Paul BILLAULT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire s'est réuni 7 fois en 2021 (février, mars, mai, juin, septembre, novembre, décembre). Chaque Conseil communautaire a été précédé d'une réunion de Bureau.

Organe délibérant de la Communauté, le Conseil décide de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Conformément à l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires de la Communauté d'agglomération, 57 élus communautaires siègent au sein de la Communauté d'agglomération, dont le Président (cf. annexe 1 - p.48).

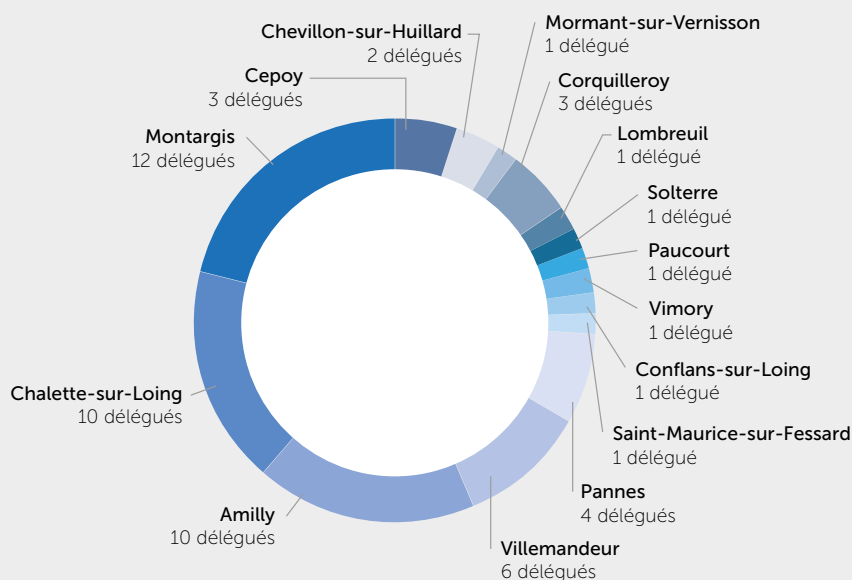


7
réunions
de Conseil
communautaire



353
délibérations
ont été prises

Répartition des 57 membres
du Conseil communautaire
par commune au 31/12/2021



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Les réunions de Bureau précèdent celles du Conseil Communautaire.

Deux fonctions distinctes sont assurées par le Bureau :

- **Une fonction délibérative** : le Bureau communautaire peut avoir délégation du Conseil communautaire pour toutes les questions se situant dans le champ des délégations consenties par le Conseil de Communauté d'Agglomération. Un rendu des décisions doit alors être fait en Conseil communautaire.

A l'heure actuelle, le Bureau Communautaire ne bénéficie pas de délégation du Conseil communautaire.

- **Une fonction de réflexion**, d'avis et de propositions pour toutes les affaires entrant dans les champs de compétences de la communauté d'agglomération, et sur les dossiers importants soumis au Conseil communautaire.

Le Bureau est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 3 Conseillers communautaires délégués.



Président : Jean-Paul BILLAULT.
1^{er} Vice-Président : Gérard DUPATY.

Vice-Présidents : Franck DEMAUMONT, Benoît DIGEON, Denise SERRANO, René BÉGUIN, Dominique LAURENT, Gérard LELIEVRE, Christian BOURILLON, Jérôme RICARDOU, Eric GODEY, Régis GUERIN, Valérie BASCOP, Gérard LORENTZ, Vincent DESRUMAUX.

Conseillers communautaires délégués : Baudouin ABRAHAM, Philippe VAREILLES, Anne PASCAUD.

(cf. annexe 1 : le bureau - p.48)

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

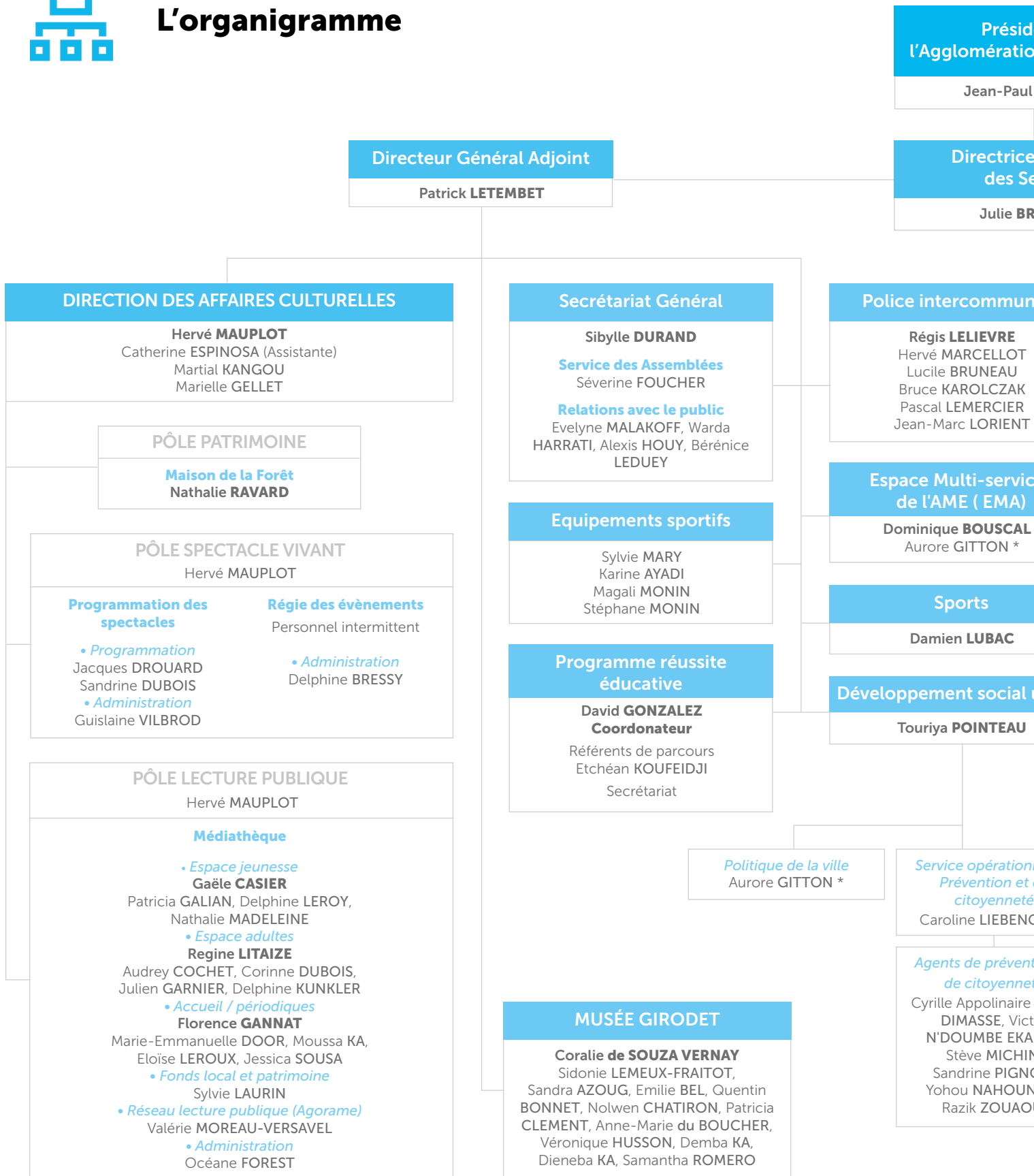
Les Commissions permanentes sont constituées de 19 membres. Chaque commune y est représentée. Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent chacune de 2 membres (cf. annexe : composition des Commissions - p.50). En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent aussi siéger au sein des commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise.

Chaque Commission est supervisée par un Vice-Président. Il y a 16 Vice-présidents responsables de Commissions. La Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics sont présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.



L'organigramme



ent de
n Montargoise

BILLAULT

Générale
services

ONNER

ale

es

*

urbain

nel de
de

GUTH

tion et
té

NADO
or
MBI,
N,
DN,
OU,
UI

Ressources Humaines

Gertrude SEGBO
Christine BRAGUE
Elise FORMENTIN
Laurence GIRARD
Elisabeth MISKIZAK
Béatrice SPAHAY

Comptabilité / Finances

Dominique BOUCHERON
Elisabeth AUBIN
Nadine BARBE
Christophe DAUMUR
Céline HEBERT

Développement économique

Christophe FOURURE
Annick MONIN

Pépinière d'entreprises

Dominique BOUSCAL *
Mandy HADOUX

Tourisme

Damien LUBAC *

Campings d'agglomération
Montargis
Christophe THIEBAUD VOLLET
Cepoy
Katteleen SAINT-VAL

Campus connecté

Léa GOMES DA SILVA

SIG (Système d'Information Géographique)

Bertrand PEYRIDIEU

Systemes d'information

Pierrick IZEL
Vincent SARRAN

Communication

Jennifer CHARLES
Amandine MINETTE

Commande publique

Dominique GREGOIRE
Agnès FRISCH
Auréli SUIVENG

Pôle Urbanisme, Habitat et Mobilités

Habitat, Mobilités
Florence SAINT-LOUIS-AUGUSTIN

Politique foncière
Pascale TRATNJEK

Planification et Urbanisme réglementaire
Maëva THIERRY-BELLIERE

Secrétariat
Fatimata SOW

ADS (Application du droit des sols)

Julien SAISON
Sonia BERNARD
Béatrice CLARISSE
Jérémy COUÉ
Thierry DAGUERRE
Joëlle VARLET

Directeur Général des Services Techniques Infrastructures
Laurent ROUGERON

Secrétariat de Direction
Martine LOMBARD

Eau et Assainissement

Damien SCHEFFER

Pôle eau potable et process
Damien SCHEFFER
Manon BAUNARD

Pôle assainissement
Gaël DE CASTRO
Pierre CAUCHOIS
Patricia CHARRIER
David LOUREIRO

Pôle voirie
Mylène COURAT

Pôle bâtiments
Pascal RADREAUX
Gilles LEGROS

Urbanisme opérationnel - Transition écologique et énergétique
Thomas GODEAU
Yasminka ZAK

Cimetière Crématorium
Secrétariat Infrastructures
Roselyne DA MOTA

(*) Agent affecté à 50 %

UNE AGGLO ATTRACTIVE

Versement d'aides directes aux commerçants

Par délibération du Conseil communautaire, l'Agglomération Montargoise a instauré un dispositif permettant d'octroyer « une aide directe au remplacement ou à la réhabilitation du matériel indispensable au maintien du dernier commerce... ».

A ce titre, 5 commerçants ont bénéficié de cette aide en 2021 !

AIDES DANS LE CADRE DU FISAC

Pour accompagner la modernisation des entreprises de proximité existantes (artisans et commerçants) dans le cadre d'une Opération Collective en Milieu Urbain (FISAC), l'Agglomération Montargoise Et rives du loing a obtenu des crédits du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, destinés à accompagner individuellement les porteurs de projets.

2 artisans-commerçants ont ainsi pu bénéficier en 2021 d'une aide et ont reçu un avis favorable du comité de pilotage.

PROJETS STRUCTURANTS

Le service Développement économique a pu accompagner en 2021 différentes entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire de l'Agglomération. Cela a été l'occasion d'identifier les fonciers disponibles dans les Zones d'Activités Economiques de l'Agglomération pour mener à bien ces projets.

COOPERATION ECONOMIQUE DES 4 EPCI

17 réunions se sont tenues dans le cadre de la coopération économique développée à l'échelle des 4 EPCI du territoire du PETR Gâtinais Montargois.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

L'initiative « Territoires d'industrie », s'inscrit dans une stratégie de l'Etat de reconquête industrielle et de développement des territoires. Fin 2021, l'initiative est à l'origine de 1800 projets sur 146 territoires et 542 intercommunalités.

Les projets de développement des Territoires d'industrie se structurent autour de 4 axes :

- L'attractivité, grâce notamment à l'appui de la Banque des territoires mobilisée en priorité pour l'ingénierie, l'immobilier industriel et le foncier, ou de Business France en capacité de lancer des diagnostics d'attractivité et d'accompagner les démarches d'export ;
- Le recrutement des compétences nécessaires, par une mobilisation notamment du Plan d'investissement dans les compétences, ainsi que la définition d'un nouvel outil, le « volontariat territorial en entreprise » (VTE), qui vise à orienter de façon privilégiée les étudiants diplômés vers des PME industrielles, lesquelles éprouvent souvent des difficultés à recruter de jeunes talents, notamment lorsqu'elles sont éloignées des centres métropolitains ;
- L'innovation, en bénéficiant des dispositifs en faveur de la transition numérique, notamment 10 000 accompagnements de PME vers l'industrie du futur au profit des PME, et en mobilisant les moyens du Programme d'investissements d'avenir ;
- La simplification, notamment grâce à la démarche des sites industriels clés en main qui vise à accélérer les implantations industrielles

L'Agglomération Montargoise est engagée dans ce dispositif et participe aux actions définies.

En 2021, l'Agglomération Montargoise a apporté son soutien à la candidature portée par le PETR Gâtinais montargois en tant que structure coordinatrice et animatrice de cette démarche.

Le projet vise la conduite d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) à l'échelle du bassin de vie de Montargis durant 24 mois. Portée par le PETR Gâtinais montargois, cette démarche est co-pilotée avec l'association PERSÉE3C, représentant les entreprises locales, et coanimée avec les 4 EPCI membres du PETR et deux chambres consulaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire. Ces deux chambres apporteront spécifiquement leur expertise sur le sujet à travers un accord de coopération. Le projet doit permettre dans les 2 ans :

- l'émergence de synergies entre les entreprises soit a minima 10 synergies de 1er niveau et 2 synergies structurantes,
- l'appropriation de la démarche EIT par les acteurs locaux à travers la mise en pratique mais aussi le transfert des méthodes et outils liés à l'EIT à destination du territoire,
- la définition d'un modèle afin de pérenniser la démarche au-delà de la période des 2 ans.

Campus connecté



Félicitations aux étudiants rentrés en septembre qui constituent la 1ère promotion du Campus Connecté !

Le territoire de l'Agglomération Montargoise et plus largement le bassin de vie du Gâtinais Montargois dont il fait partie, souffrent à la fois d'un manque d'offre de formations post-baccalauréat localement et d'un éloignement aux pôles universitaires les plus proches (1h). D'autre part, le nombre d'habitants de 15-29 ans est en diminution. Le départ des jeunes en dehors du territoire est un enjeu important pour l'agglomération. Le revenu fiscal annuel moyen par ménage est très bas (22 327 €), inférieur à celui du Loiret (25 930 €) et de la France (26 500 €).

Les conséquences de cette situation impactent fortement le territoire et sa population principalement sur deux aspects :

- De nombreux jeunes n'ont pas accès aux études supérieures du fait d'un manque de moyens financiers. Ainsi, près de 400 jeunes locaux, chaque année, ne poursuivent pas leurs études après le baccalauréat.
- Parallèlement près de 700 jeunes quittent le territoire chaque année pour poursuivre leurs études.

Fort de ce constat partagé localement, le campus connecté est apparu comme un outil pertinent pour doter le territoire d'une offre d'enseignement supérieur. L'objectif est d'apporter localement une réponse ciblée à ces enjeux en offrant non seulement un lieu de proximité, mais également une offre de formation la plus large possible, grâce à la mise à disposition d'un lieu, de matériel et d'un accompagnement personnalisé au quotidien. La création de ce campus au cœur de la ville centre du territoire s'inscrit également pleinement dans la dynamique des dispositifs Action Cœur de Ville et Opération de Revitalisation des Territoires dans lesquelles est engagée l'Agglomération Montargoise.

Avec l'université de Tours (IFSI), l'Agglomération Montargoise a travaillé à créer une dynamique autour de ce projet.

Ainsi, l'Agglomération Montargoise a déposé un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet « Territoire d'innovation pédagogique » le 28 janvier 2021 et a reçu une validation le 3 mai 2021.

L'Agglomération Montargoise s'est donc organisée dans des délais contraints pour permettre d'accueillir les étudiants dans de bonnes conditions.

C'est dans les locaux de l'établissement Saint Louis que s'est installé le Campus Connecté de l'Agglomération.

La rentrée a eu lieu le 20 septembre 2021 avec un effectif de 4 étudiants. Puis, grâce à la communication mise en place, l'effectif pour l'année 2021-2022 a été de 8 étudiants.

Les pages Facebook et Instagram du Campus Connecté de l'Agglomération Montargoise ont été créées pour une plus grande visibilité auprès des utilisateurs des réseaux sociaux. Des publications sont faites régulièrement pour présenter la vie du Campus.

En lien avec le service communication de l'Agglomération Montargoise, des flyers et des banderoles génériques ont été créés pour informer la population montargoise de la création de ce dispositif.

Du côté matériel, les étudiants ont la possibilité de solliciter le prêt d'un ordinateur portable pendant un an. De plus, les étudiants ont à leur disposition une imprimante scanner qu'ils peuvent utiliser à volonté.

Pépinière d'entreprise

**UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE QUI
ACCOMPAGNE LES CRÉATEURS
D'ENTREPRISE**



**10 bureaux occupés
77% de taux d'occupation**

APPUI À LA CREATION D'ENTREPRISES

Dans le cadre de sa compétence « développement économique » et en compatibilité avec le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Centre-Val de Loire, l'Agglomération a signé une convention pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021 afin de pouvoir bénéficier, au profit de son territoire, d'Initiative Loiret dont l'objectif est de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement des TPE et des PME.

La convention triennale arrivant à son terme, l'Agglomération Montargoise s'est engagée lors du conseil communautaire du 16 novembre 2021 pour le renouvellement de cette convention pour une nouvelle période de trois ans.

L'Agglomération Montargoise : une offre diversifiée pour les touristes !

L'OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMERATION MONTARGOISE

Après une année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire, l'office du tourisme a su rebondir et proposer un panel d'animations toute l'année rassemblant 12 768 participants !

A noter en 2021 parmi les nouveautés, le lancement de la boutique en ligne de l'office du tourisme, la création d'un set de table représentant la carte touristique de l'Agglomération éditée en 20 000 exemplaires.

En juillet, l'office de tourisme a eu le plaisir de présenter une vidéo promotionnelle et touristique : « L'Aventure dans l'AME #PasSiLoing de vous »



52 923
visiteurs (direct et indirect)

32 230 euros
(soit 1346 clients)

de recettes pour la boutique de
l'Office de Tourisme

31 795
passages enregistrés sur la
Scandibérique
Port de plaisance

PORT DE PLAISANCE



Visualisation schématique du port Saint Roch.

Le port Saint Roch, site historique des échanges économiques (en céréales notamment) entre le canal de Briare et la Ville de Montargis, est aujourd'hui dévolu à l'accueil en courte ou longue durée de bateaux de plaisance, en majorité de passage.

La restructuration et l'agrandissement du port de plaisance sur le canal de Briare va permettre d'améliorer l'accueil des plaisanciers. Devenant une véritable étape fluviale incontournable, cet aménagement développe son afflux touristique et élargit l'offre de service destinée aux voyageurs nautiques.

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE COLLECTE DE LA TAXE DE SÉJOUR

Afin de faciliter, de sécuriser et d'optimiser la déclaration de la taxe de séjour par les hébergeurs, l'Agglomération Montargoise a mis en place une plateforme de télédéclaration : « agglomontargoise.taxesjour.fr »

Les hébergeurs peuvent désormais déclarer les éléments nécessaires au calcul de la taxe de séjour sur cette plateforme. Cette déclaration restera néanmoins possible par courrier et n'entraîne aucune évolution tarifaire.



Le Camping de la Forêt***

Le Camping de la Forêt a connu une saison 2021 difficile marquée par la situation sanitaire.

Cependant dans la continuité des années précédentes, on constate une fidélisation de la clientèle : de nombreux clients s'arrêtent à l'aller et repassent au retour.

Éléments clés à retenir

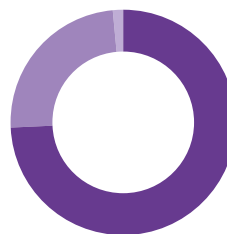
- La situation géographique de Montargis en fait une ville « étape » pour les touristes français et étrangers,
- Le camping est labellisé Accueil Vélo,
- Les agents constatent une fidélisation de la clientèle (bouche à oreille) et un allongement des séjours.
- Séjour type :
 - 1 nuit + 2 personnes + camping-car + électricité : 18,50€
 - 1 nuit + 2 personnes + véhicule + caravane+ électricité : 19,50€

Points appréciés par les clients :

- L'accueil, la disponibilité, le transfert d'appel, les informations touristiques à disposition,
- Le cadre, la propreté, le fleurissement,
- Les services à disposition : boulangerie, laverie, wifi et piscine gratuits, point accueil vélo (frigo, micro-ondes, bouilloire).

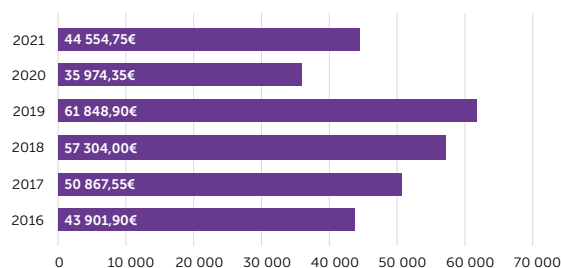
Les retours sur les questionnaires de satisfaction sont très positifs :

24,34%
satisfaits



73,96%
très satisfaits

Concernant le chiffre d'affaires, la crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à la progression constatée depuis plusieurs années :





Le Camping des Rives du Loing**

Situé sur la commune de Cepoy, le Camping des Rives du Loing est classé 2 étoiles et comporte 50 emplacements.

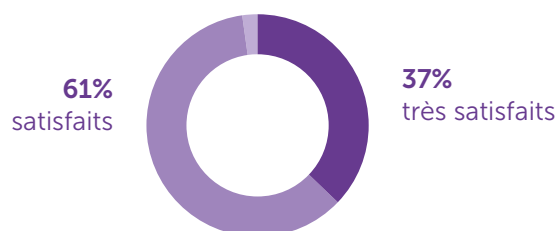
Le Camping des Rives du Loing** a connu une saison 2021 difficile marquée par la crise sanitaire.

Éléments clés à retenir

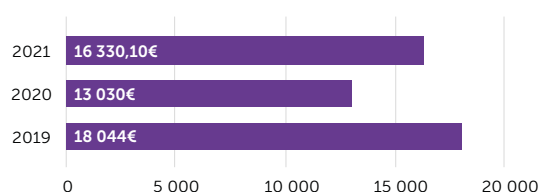
- Le camping des Rives du Loing est un des derniers campings situés au cœur d'un village à proximité immédiate des commerces, ce qui est très apprécié.
- Situé à proximité de la véloroute, il bénéficie de son développement.
- Le camping est labellisé *Accueil Vélo, hébergement pêche et station verte* ce qui lui permet, grâce aux référencements, de bénéficier d'une communication nationale et internationale.
- Séjour type :
 - 1 nuit + 2 personnes + camping-car + électricité : 13,40€
 - 1 nuit + 2 personnes + véhicule + caravane + électricité : 13,70€

Sur l'ensemble de la saison, les agents constatent **une fidélisation** de la clientèle et **un allongement des séjours**.

Les retours sur les questionnaires de satisfaction sont encourageants :



Evolution du chiffre d'affaires du camping :



Il est à noter que le camping des Rives du Loing a été moins impacté par la crise sanitaire que le camping de la forêt.

Ceci est essentiellement dû au fait que le cyclotourisme (véloroute) a continué de bien fonctionner durant cette période et au vu de son emplacement et des services proposés (labellisé accueil vélo), le camping des Rives du Loing en a pleinement bénéficié.

UN TERRITOIRE HARMONIEUX

Cadre de vie et territoire

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLUiHD) a été approuvé en conseil communautaire du 27 février 2020 (opposable aux autorisations d'urbanisme depuis le 24 juillet 2020).

Elaboré à l'échelle des 15 communes de l'Agglomération, en partenariat avec l'ensemble des communes membres, le PLUiHD définit les orientations d'aménagement de notre territoire en termes d'habitat, de mobilité, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture, de préservation des espaces naturels.

L'Agglomération Montargoise poursuit ses engagements en matière de limitation de la consommation foncière, de développement des mobilités alternatives et de lutte contre la précarité énergétique

Les principaux axes du projet politique inscrit dans ce PLUiHD sont les suivants :

1. Consolider la place de l'AME en tant qu'agglomération accueillante, dynamique pour l'emploi et solidaire ;
2. Faire du patrimoine naturel et environnemental un atout du développement ;
3. Consolider la qualité de vie et améliorer la mobilité des habitants et des acteurs du territoire ;
4. Adapter et améliorer l'habitat aux besoins des ménages ;
5. Renforcer la gouvernance des politiques publiques en lien avec le PLUiHD.



APPLICATION DU DROIT DES SOLS

En 2021, le périmètre d'instruction du service ADS porte sur 34 communes :

- 14 des 15 communes de la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing (AME) ;
- 14 des 19 communes de la Communauté de communes des Quatre Vallées (CC4V) ;
- 6 des 23 communes de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO).

1 737 autorisations d'urbanisme ont été instruites par le service ADS, soit +439 (+34%) par rapport à 2020. Elles se répartissent de la manière suivante :

- 21 permis d'aménager ;
- 519 permis de construire ;
- 66 permis de construire modificatifs ou de transfert ;
- 20 permis de démolir ;
- 871 déclarations préalables ;
- 240 certificats d'urbanisme opérationnels.

Afin d'être opérationnel au 1er janvier 2022, l'AME a anticipé la mise en place d'un guichet numérique de dépôt des autorisations d'urbanisme (GNAU), qui permettra à chaque pétitionnaire de déposer sa demande de manière dématérialisée.

1 351 DIA ont été traitées en 2021, soit + 228 (+20%) par rapport à 2020.

SYSTEME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

- Maintien opérationnel de l'outil et mise à jour des données métiers,
- Assistance aux services sur les dossiers communautaires (Atlas Foncier / Patrimoine Assainissement / Subventions V3TER / Flamme dans l'AME / Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT ...),
- Nombreuses formations aux utilisateurs communautaires ou communaux des outils SIG (Commune de Villemandeur / Police Intercommunale ...).

RGPD

- Lancement et animation de la démarche au sein de la collectivité,
- Mise en place de fiche « Bonnes pratiques » pour un accompagnement pédagogique des agents,
- Amélioration de la sécurité des données personnelles en collaboration avec la DSI.

OPEN DATA

- Animation de la démarche avec deux services « tests » (Secrétariat Général et Finances),
- Mise en ligne de données publiques « transports / subventions / aménagements cyclables / délibérations » sur le site data.gouv.fr.

URBANISME OPÉRATIONNEL

Eco-quartier « les rives du Solin » à Châlette-sur-Loing

- Signature de l'avenant n°1 à la concession d'aménagement avec VALLOIRE Habitat jusqu'au 31/12/2023,
- Démarrage du chantier de construction de 15 logements sociaux en ossature Bois et isolation Paille dont 8 collectifs et 7 individuels.

Ilot 22 à Villemandeur

- Achèvement de la commercialisation des 23 terrains pour de l'accession à la propriété.

Pôle commercial Saint Gobain à Châlette-sur-Loing

- Acquisition de parcelles pour une surface de 17 074 m².

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE VOIRIE ET D'ESPACES PUBLICS

L'année 2021, encore marquée par la crise sanitaire a permis d'achever certains travaux ainsi que la réalisation de nouveaux aménagements :

- Aménagement du carrefour du Gros Moulin à Amilly,
- Aménagement de la traversée de Solterre – « la Commodité » sur la RD 2007,
- Aménagement du centre-bourg de Pannes,





Création du Pôle Multimodal à Villemandeur



Un nouveau pôle multimodal du plateau a été réalisé par l'Agglomération et a permis dès la rentrée de septembre une desserte des lycées Durzy et Château Blanc de manière plus sécurisée.

D'autres travaux ont également été réalisés :

- Diagnostics Amiante et HAP sur enrobés,
- Repérages réseaux enterrés,
- Travaux de signalisation et de marquage,
- Entretien des pistes cyclables,
- Entretien de voirie,
- Travaux de coordination sécurité :
- Création passerelle 3 rue des Ponts à Amilly,
- Complément SPS Gros Moulin à Amilly,
- Complément SPS à Solterre,
- Pont St Nicolas Rue de Vaublanc à Montargis.



Pose de bornes de recharge pour véhicules électriques
Solterre, 2 à Amilly, Pannes, Paucourt, Corquilleroy.

En 2021, plusieurs études ont été lancées :

- Maitrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du Gros Moulin à Amilly, Phase 2,
- Permis d'aménager pour l'agrandissement de la zone de la Grande Prairie à Châlette-sur-Loing,
- Maitrise d'œuvre pour l'aménagement de l'agrandissement de la zone de la Grande Prairie à Châlette-sur-Loing,
- Etude de faisabilité pour la création de 3 passerelles piétons-cycles sur le bassin du Loing à Conflans-sur-Loing,
- Maitrise d'œuvre pour la création d'une piste cyclable le long de RD 815 entre Montargis et Paucourt.

- Maitrise d'œuvre pour les travaux de l'intrados du Pont St Nicolas, gestion de l'amiante dans les métalleries à Montargis,
- Maitrise d'œuvre pour les travaux de restructuration du Boulevard Kennedy à Villemandeur, entre les carrefours Libération et Malâtre,
- Maitrise d'œuvre pour les Travaux de l'aménagement de la traversée sud de Vimory sur la RD42,
- Etude de diagnostic pour l'amélioration du système de traitement d'air des archives salles 1 et 2 de la médiathèque de Montargis.

Concernant les ouvrages d'art :

- Reprise du platelage de la passerelle du Moulin Charrier à Amilly,
- Diagnostic du pont du Québec sur le canal de Briare, à Montargis,
- Diagnostic du pont du Loing en arches, rue Paul Baudin, Médiathèque à Montargis,
- Diagnostic du pont en arches 4 rue des Ponts à Amilly.

A noter également, les travaux de reprise et réfection intégrale du câblage du système de sécurité incendie du complexe sportif du Château Blanc à Villemandeur.

L'habitat

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Plan de Sauvegarde sur les copropriétés du Plateau

Pour rappel, l'Agglomération Montargoise est engagée contre l'habitat indigne, en particulier sur les 3 copropriétés du Plateau (Les Archers, La Garde et Xaintrailles).

En 2018, un plan de sauvegarde a été acté par arrêté préfectoral pour 5 années sur cet ensemble immobilier. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie de redressement et de réhabilitation de ces 3 copropriétés. L'Agglomération Montargoise est chargée du suivi-animation de ce dispositif.

Plusieurs actions ont déjà pu être menées :

- L'instauration du « permis de louer » depuis septembre 2020 : désormais, les propriétaires bailleurs privés doivent obtenir l'accord de la collectivité pour toute nouvelle mise en location de leur logement ou tout changement de locataire. Ce dispositif permet de vérifier la décence des logements loués.
- Une convention de portage provisoire d'une durée de 3 ans conclue avec la CDC Habitat Social en 2020 : l'objectif est de prévenir l'arrivée de propriétaires indécents, d'assainir les comptes avec l'acquisition des biens aux copropriétaires les plus endettés et d'augmenter la capacité financière des copropriétés pour le financement des travaux. Cette convention prévoit le portage de 16 lots à court terme par la CDC Habitat Social, incluant des actions d'acquisition, de travaux et de gestion des lots.

18

permis de louer ont été instruits en 2021 : 14 autorisations de louer, 4 oppositions à la location.

2 logements

ont été acquis fin 2021 (7 sont en cours d'acquisitions).

- Une convention de préfinancement des subventions publiques avec la SCCI-Arcade-Vyv : elle permet de faciliter la réalisation de travaux d'urgence sur la copropriété Xaintrailles.

20 727.97 €
de préfinancement assuré par l'AME en 2021.

Habitat indigne

Un arrêté de péril a été pris en 2021. Les travaux ayant été réalisés, le péril a été levé.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

7 dossiers ont été traités au titre de l'année 2021, pour un total d'aides accordées aux propriétaires par l'Agglomération Montargoise de 7 165.95 €.

L'actuelle OPAH arrivant à son terme, l'Agglomération Montargoise a décidé de reconduire ce dispositif. Ainsi une étude pré-opérationnelle a été initiée en 2021 pour déterminer le futur cadre d'intervention :

- Une OPAH classique à l'échelle des 15 communes,
- Une OPAH-RU (type renouvellement urbain) sur le périmètre ORT (Opération de revitalisation territoriale en lien avec le dispositif « Action Cœur de Ville ») de Montargis, ainsi que sur les secteurs Bourg et Vésines de Châlette-sur-Loing.

LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Situées à Villemandeur et Amilly, les aires d'accueil des gens du voyage comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est déléguée à la société VAGO.

L'Agglomération Montargoise y mène une activité de suivi notamment en matière de scolarisation des enfants.

Bilan de fréquentation 2021 :



Villemandeur

Taux moyen d'occupation : 79 %
Durée moyenne d'un séjour : 1.7 mois
172 personnes accueillies



Amilly

Taux moyen d'occupation : 70,8 %
Durée moyenne d'un séjour : 1.1 mois
230 personnes accueillies

CIMETIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

61 ventes de concessions

toutes durées confondues

79

inhumations

CRÉMATORIUM DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

1384

crémations

34

ventes de columbaria

Musée Girodet

Comme tous les établissements culturels de France durant la pandémie, le musée Girodet n'a pu être ouvert au public que de mai à décembre 2021. Durant la fermeture, le travail de fond sur les collections s'est poursuivi entre restauration, documentation et étude, de nouveaux projets en médiation ont été initiés et le travail de conception du plan de sauvegarde des œuvres a débuté.

DES ÉVÉNEMENTS POUR LE BONHEUR DE TOUS !

- **La Nuit des musées**, le 3 juillet (programmée par les Musées de France deux mois après la date habituelle), a permis de célébrer les retrouvailles du musée avec ses publics, autour de l'exposition du projet *La classe, l'œuvre !* mené avec une classe de CE1 de l'école Maurice Meunier, où les élèves ont utilisé les œuvres du musée pour parler de leur expérience de la crise sanitaire en 9 photographies (232 participants dont 50 parents d'élèves) ; un spectacle de la chorégraphe-interprète Anne Perbal conçu pour le musée mêlant danse, chant et coiffure, *Le Chignon* (68 spectateurs).
- **Des animations variées pendant les vacances d'été** profitant de l'allègement des contraintes sanitaires a permis de proposer un large choix pour tous les publics avec des visites commentées (flash, nouvel accrochage, en famille) et des ateliers de pratique artistique pour adolescents (gravure sur gomme), adultes et familles (cyanotypes) (140 participants).
- **Les Journées européennes du Patrimoine** ont été l'occasion de présenter *Le Retour de la momie*, les 18 et 19 septembre. Autour de la présentation exceptionnelle de la momie, deux rencontres avec les acteurs du sauvetage et de la décongélation de la momie, Eléonore Kissel, Responsable du Pôle Conservation du musée du Quai Branly – Jacques Chirac, Laure Cadot et Juliette Mertens, Conservatrices-Restauratrices et Laurent Cortella, ingénieur de recherche chez Arc-Nucléart, deux visites commentées par l'équipe Médiation, deux séances de contes par la compagnie Chimère et Mélusine, deux projections du film *La Nuit au musée* (1 et 2) et un jeu de piste, ont rencontré un grand succès, aussi bien auprès des habitués que des nouveaux-venus. Ces journées ont été l'occasion d'établir un nouveau record de nombre de visiteurs au musée (900 visiteurs dont 220 participants aux animations proposées).
- **L'exposition Delacroix et le duel romantique**, en partenariat avec le musée national Eugène Delacroix (établissement public musée du Louvre) s'est tenue du 29 septembre 2021 au 9 janvier 2022, en seconde étape de l'exposition le « Giaour » de Lord Byron par Delacroix, un duel romantique au musée Delacroix à Paris, conjugée à l'art de Girodet (1918 visiteurs). Un catalogue a été édité pour l'occasion (essais de Sidonie Lemeux-Fraitot, Valérie Bajou et Olivier Feignier, 48 pages, éditions Le Passage). Le week-end d'ouverture, deux séances de « siestes musicales » par la compagnie L'Attrape-rêve (33 participants) et une conférence inaugurale par la Commissaire générale, Claire Bessède, Directrice du musée national Eugène Delacroix (50 participants) ont été organisées. Durant les vacances d'automne l'exposition a été l'occasion de trois séances de spectacle dans les salles de la Ligue d'improvisation de Touraine, de visites commentées et d'ateliers artistiques conçus et animés par l'équipe Médiation (73 participants) et durant celles de Noël de visites commentées et d'ateliers artistiques (123 participants). Le 5 janvier 2022 une visioconférence « Delacroix et Girodet » par Chiara Savettieri, professeure à l'Université de Pise La Sapienza, a clôturé l'événement (une vingtaine de participants).

ACQUISITION D'UN TABLEAU DE GÉRARD ET UNE LETTRE DE GIRODET

Grâce au généreux mécénat de la Société des Amis du musée qui a contribué pour moitié et à la participation du fonds FRAM de la Région Centre – Val de Loire qui a contribué pour un quart, le musée a pu acquérir une esquisse peinte du baron François Gérard (1770-1837), Monseigneur de Belzunce pendant la Peste de Marseille (1825, huile sur papier marouflée sur toile, H. 38,5, L. 30 cm, inv. 2021.1.1). L'œuvre est accrochée sur le parcours où elle vient compléter le fonds romantique. Le musée a également acheté un important manuscrit de Girodet, brouillon de sa lettre au Ministre de l'intérieur Chaptal rédigé sur une lettre reçue de François Noël, à propos de ses dessins d'illustration et de l'état de son atelier au Louvre datant de 1801.

UNE BELLE AVANCÉE DANS LES RESTAURATIONS

Les restaurations après inondation de 2016 ont connu une belle avancée avec notamment le retour au musée en janvier de *La momie* après l'intervention chez ArcNucléart et, en décembre, de *L'Adoration des bergers* de Jacques Stella, dernier tableau en restauration au C2RmF à Versailles.



DES PRÊTS FAISANT RAYONNER LE MUSÉE

La qualité et l'importance des collections du musée continuent de susciter des demandes de prêts pour exposition dans la France entière. Ces prêts, ambassadeurs du musée, ont fait rayonner ses collections et son activité hors les murs.

UN LIEU CULTUREL TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE

Une politique d'ouverture du musée à tous les publics a été mise en place. Un registre d'accessibilité a été établi, pour être mis à disposition du public à la borne d'accueil. Un dossier pédagogique de 25 pages à l'attention des enseignants a été conçu, produit et adressé aux partenaires du musée pour mieux diffuser l'offre de médiation scolaire du musée. Une importante révision et mise à jour de la tarification des entrées et des activités au musée a été conduite, avec le lancement du premier dimanche du mois gratuit pour tous.

UNE MÉDIATION INVENTIVE ET DYNAMIQUE

Des projets virtuels de médiation ont été menés pour développer l'offre sur les réseaux sociaux. Un concours de galets peints sur Facebook et Instagram en février, s'appuyant sur une communauté « Love On The Rock » très active dans le Loiret et sur les œuvres du musée, a suscité l'enthousiasme et a été salué par les professionnels des musées en Région Centre - Val de Loire. Une programmation de publications sur les réseaux mêlant collection, anecdotes, jeux et événement a été mise en place. Une convention a été établie avec Explor Visit qui historiquement a développé son offre numérique pour les musées et expositions à partir du partenariat avec le musée Girodet en 2018, avec une politique de captation numérique des expositions temporaires. La fin du confinement a permis de présenter le dispositif du musée nomade *Secrets d'atelier : au cœur de la peinture* dans et hors du musée avec beaucoup de succès. Les propositions récurrentes de jeux de piste pour toute la famille et les gilets des petits explorateurs, à disposition permanente du public sont toujours plébiscités.

Nombre total de visiteurs du 1er janvier au 31 décembre 2021 :

4450 personnes
(+ 24% par rapport à 2020)

dont **18 groupes « scolaires et étudiants »**
et **17 groupes « adultes »**.

Agorame

Réseau des médiathèques et points de lecture de l'Agglomération Montargoise

L'AGORAME EN CHIFFRES

2 140 nouveaux adhérents

soit +31% depuis 2020

290 200 prêts

soit +30% depuis 2020

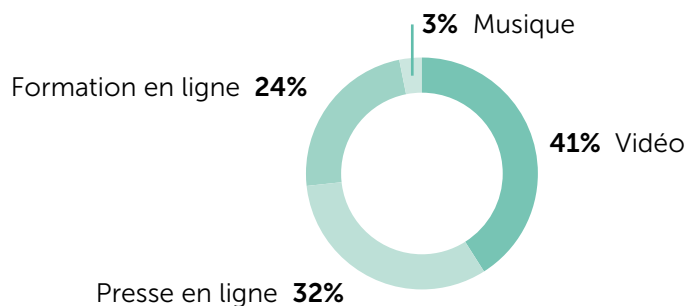
Portail Agorame

- **116 350 utilisateurs uniques**
- **199 200 recherches**
- **2 457 000 pages consultées**

Le numérique

- **18 050 prêts** de livres électroniques
- **5300 livres** disponibles
- **126 prêts** de liseuses préchargées (50 titres)

Utilisation des ressources numériques (hors livres)



Les temps forts en 2021

7 "Boum numériques" sur les Points lecture

- **Temps d'échanges** avec les utilisateurs en difficulté
- **47 participants** avec leur matériel

1er mois des Dys en octobre

- **5 lieux**
- **Une conférence** avec une orthophoniste
- **Des ateliers ludiques**
- La présentation **des ressources numériques et des outils disponibles**

Mois du film documentaire en novembre

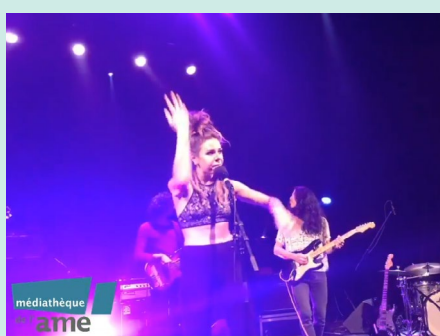
- **9 projections**
- **6 structures** concernées
- Une moyenne de **50 spectateurs par séance**

Médiathèque

La Médiathèque de l'Agglomération Montargoise a été ouverte 240 jours en 2021. Retour en images et en chiffres sur les animations proposées tout au long de l'année.



Tutélu aventure



Concerts en live stream



Concert de Luc Arbogast



Expo-rencontre Frank Margerin



Animations autour de Harry Potter et de la magie



Partenariat avec le CADO : Rencontre avec Éric-Emmanuel Schmitt

En chiffres :

3969 inscrits
en 2021

180 abonnements
à des périodiques « papier »

110 700 documents
empruntables

58 300
entrées

236 animations
organisées

2868 participants
aux animations

Saison culturelle Sortir 2021-2022



UN BILAN CONTRASTÉ EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

En 2021, un fort contraste a été observé entre le premier semestre, très impacté par la crise sanitaire et le dernier trimestre au cours duquel un fonctionnement presque normal a été retrouvé.

L'ouverture de la saison en septembre a permis de renouer avec un public fidèle et motivé malgré les incertitudes et la mise en place du passe sanitaire.

Concernant la fréquentation des scolaires, si l'année 2021 est inférieure aux exercices précédents, la période septembre à décembre est excellente malgré des protocoles très rigoureux imposés. Les programmeurs ont travaillé à rassurer les enseignants et les chefs d'établissement en présentant les mesures sanitaires effectives sur les lieux de spectacles et en adaptant les conditions de placement dans les salles et les offres de transport pour éviter le brassage.

78 représentations
prévues mais...

6544 spectateurs
sur l'année

37% annulées
en raison de la crise sanitaire

60% de baisse
de la fréquentation

La Maison de la Forêt

En 2021, la Maison de la Forêt a de nouveau été impactée par la crise sanitaire avec une période de fermeture au public du 1^{er} janvier au 19 mai 2021 puis a connu une 2^{ème} période de fermeture en raison de l'absence de personnel du 1^{er} juin au 30 juin.

Ces fermetures ont entraîné des conséquences importantes sur la fréquentation du public individuel et scolaire : seulement 1400 individuels et 47 groupes scolaires au lieu de 7000 individuels et plus de 100 groupes scolaires en période normale.

Néanmoins, la Maison de la Forêt a pu proposer différentes activités au second semestre :

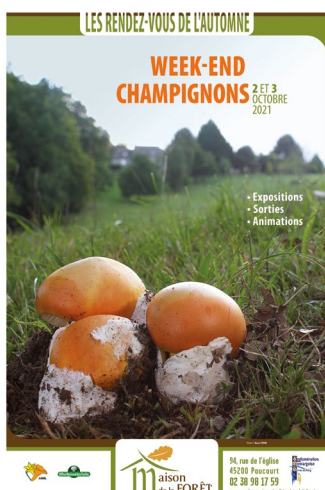


Inauguration de l'exposition « La toile étoilée » le 7 juillet 2021

Durant les vacances d'été, la Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing a proposé de multiples activités éducatives à 273 personnes :

- Exposition interactive. Constituée d'un ciel étoilé, immersion dans les principales constellations du ciel observable l'été avec la lyre, le cygne, l'aigle dont les principales étoiles forment le triangle de l'été, le scorpion. Cette exposition permet également de prendre conscience de l'impact de la pollution lumineuse ,
- Soirées observation du ciel avec fabrication de cubes de constellations.

Cette exposition a été l'occasion de présenter des météorites en provenance du muséum de Troyes.



Week-end champignons

283 personnes

La Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing proposait de découvrir le monde des champignons :

- Présentation de véritables champignons de la forêt par l'Association Mycologique et Botanique du Loiret,
- Animation culinaire : démonstration et dégustation des bouchées réalisées,
- Sortie mycologique en forêt « À la découverte des champignons » avec un mycologue,
- Conférence,
- Mycocktail, moment convivial et de partage clôturant la journée avec une sélection de produits à base de champignons.



Artistes en forêt du 23 octobre au 7 novembre :

700 personnes

La Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise a proposé de découvrir artistiquement le monde des anoures. Trois artistes sont intervenus et ont proposé des ateliers en forêt de Montargis :

- Résidence de sculpteurs du 18 au 31 octobre sur le thème « A nos anoures »,
- Atelier avec les artistes jusqu'au 31 octobre,
- Chasse aux bonbons d'Halloween le 30 octobre.

Cette manifestation est le support des différentes activités pédagogiques proposées tout au long de l'année et constitue un espace culturel accessible librement en pleine forêt.



Arbres en scène

Le chêne Gaulé marque l'entrée d'un espace au village de Paucourt dédié à l'expression : les arbres y prennent vie grâce aux artistes !

Diffusion le 8 décembre 2021 à 21h sur Facebook et Youtube d'un live DJ set en pleine forêt vu par 500 personnes.

La politique sportive communautaire



Crédit photo : © Maxppp - Pascal Proust

ARRIVÉE DU PARIS NICE

L'Agglomération Montargoise organisatrice de manifestation sportives internationales.

L'organisation de manifestations sportives de renommée internationale permet de mettre en avant le territoire de l'agglomération montargoise. Elles favorisent l'apprentissage des valeurs sportives et rassemblent autour d'une passion commune. De plus, l'accueil des équipes développent l'économie locale par le biais des hébergements et de la restauration.

Le 8 mars 2021, l'Agglomération Montargoise a accueilli pour la 10e fois la mythique course cycliste du Paris Nice qui s'est achevée à Amilly dans un sprint spectaculaire !



BASE NAUTIQUE DE CEPOY :

Nouvelle base nautique aux étangs de Cepoy

Les étangs de Cepoy sont à nouveau équipés d'une base nautique. Cette dernière, destinée à soutenir les activités nautiques, est un point d'appui pour la valorisation des plans d'eau. Elle accompagnera les manifestations de plein air telles que le triathlon, la natation, les régates et les journées associatives et corporatives.



TERRE DE JEUX ET LES CPJ

L'Agglomération Montargoise équipée pour gagner

Le label Terre de Jeux 2024 a retenu et homologué 6 équipements de l'Agglomération Montargoise comme Centre de Préparation aux Jeux :

- Le dojo d'Amilly pour le judo olympique et le taekwondo olympique et paralympique,
- Le gymnase Neveu à Montargis pour la gymnastique artistique,
- La piste BMX à Châlette-sur-Loing pour le BMX Race,
- Le stade Champfleuri à Montargis pour le rugby à 7,
- Le stade Maurice Béraud à Montargis pour le football,
- Le complexe du Puiseaux à Montargis pour le handball.



Cette certification, gage de qualité, les références parmi les plus grands équipements de France. Cela offre une visibilité importante auprès des délégations sportives étrangères qui recherchent des sites d'entraînement pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.



VIDÉO TERRE DE JEUX 2024

Une vidéo de promotion des sites d'entraînement et du territoire a également été réalisée, elle est accessible sur la chaîne YouTube de l'Agglomération Montargoise :

[TERRE DE VIE] // Agglomération Montargoise // Jeux Olympiques 2024 - Terre de Jeux 2024



LA FLAMME DANS L'AME

Un parcours de 21.7 kms qui relie les 6 équipements labellisés Terre de Jeux a été défini. Le 23 juin 2021 il a été effectué en 19 relais par un total de 110 sportifs, commerçants et élus locaux. Cet itinéraire met en valeur les équipements labellisés mais également le territoire de l'agglomération.

De nouveaux événements fédérateurs verront le jour jusqu'à l'échéance de Paris 2024.



JOURNÉES ENVIE DE SPORTS

Le 24 et 25 septembre 2021 ont eu lieu les journées enVIE de Sport à Montargis, c'était l'occasion pour les élèves locaux de s'essayer à de nombreuses pratiques : cyclisme sur piste, escrime, capoeira, tir à l'arc et bien d'autres encore. Au total, 400 lycéens et 350 écoliers ont bénéficié de ces journées découverte. Une conférence animée par Stéphane DIAGANA a également profité aux participants de l'expertise de ses intervenants en matière de sport :

- François CARRE, professeur en physiologie cardiovasculaire,
- Olivier DUPUY, maître de conférences en physiologie,
- Fabrice LAGARDE, endocrinologue – diabétologue du CHAM,
- Thomas MANFREDINI, responsable France du Daily Mile.

SUBVENTIONS DES CLUBS :

L'Agglomération Montargoise participe activement au développement de la pratique sportive. Pour ce faire elle a accordé des subventions à différentes associations pour l'année 2021 :

- A.C.C.L.A.M.E (cyclisme) : 5 500 €
- C ES AME (escrime) : 6 500 €
- A.M. H.A.N.D.A. Education (handball) : 10 500 €
- A.M.E. BASKET : 14 000 €
- DREAM (rugby) : 3 000 €
- Les ECHECS dans l'AME : 5 000 €

Un soutien aux athlètes locaux a également été apporté avec l'aide à la performance pour certaines structures :

- Guidon Châlettois (cyclisme) : 12 000 €
- Cercle Pasteur de Montargis (gymnastique) : 3 800 €
- L'Union Sportive Châlette (taekwondo) : 4 500 €
- L'Académie d'Escrime De Montargis : 4 000 €

UNE AGGLO SOLIDAIRE

L'accessibilité



SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS

- 2 arrêts rue du Gros Moulin / RD 943 à Amilly,
- 1 arrêt rue de la Mairie à Amilly,
- 1 arrêt dans le bourg de Lombreuil.

La loi LOM adoptée le 24/12/2019 a pour ambition de renforcer l'accessibilité des services de transport et encourager leur usage pour les personnes en situation de handicap.

Le service Moov'Amelys est le service dédié aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et permet de réserver un transport pour un trajet particulier.



25 usagers
du service Moov'Amelys



603
trajets effectués

Cohésion sociale et politique de la ville

CONTRAT DE VILLE : UN DISPOSITIF AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Il s'agit d'un contrat co-signé avec l'État qui consiste à mettre en œuvre des projets dans le cadre du développement social urbain en faveur des habitants des quartiers définis comme prioritaires par la politique de la ville. Ainsi, les quartiers La Chaussée, Le bourg-Chautemps, le Plateau (Kennedy), et Vésines bénéficient de ces actions. Le contrat de ville a été signé en 2015 pour une durée de 6 ans.

En 2021, 50 actions ont été validées dans le cadre de ce dispositif représentant un coût total de projets de 2 693 714 euros. Le montant de la dotation allouée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) au Contrat de Ville de l'Agglomération Montargoise pour l'exercice 2021 s'est élevée à 253 150 €. A cette dotation s'ajoute la subvention de l'Agglomération à hauteur de 116 080 euros.

Par ailleurs, 3 associations ont pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de crédits de droit commun de l'Agglomération Montargoise représentant un montant de 43 622 euros.

ESPACE MULTI-SERVICES DE L'AME (EMA)

L'espace multi-services de l'Agglomération Montargoise a ouvert ses portes en 2014 au sein du quartier du Plateau. Cet établissement est devenu un lieu incontournable pour les habitants qui apprécient les services de proximité proposés.

Les publics accueillis bénéficient d'une offre de services assurée notamment par les partenaires permanents de l'EMA à savoir le PIMMS du Plateau, le centre social AMA, le Centre de Planification et d'Éducation Familiale et la PMI.



Cette offre de services est complétée par la présence d'intervenants extérieurs tels que le CIDFF, la BGE, Lien Social et Médiation, AVL (Aide aux Victimes du Loiret), la Maison du Département, SEG ou encore la Banque de France. Ils opèrent de manière hebdomadaire dans l'établissement.

L'année 2021 a été marquée par le retour et l'augmentation du nombre de réservations de salles. En effet, l'année 2020 avait été très fortement impactée par les mesures de confinement et les restrictions gouvernementales.

En 2021, avec 757 réservations accordées, les indicateurs se rapprochent de ceux de l'année 2019 qui avait atteint 1 013 réservations avec l'accueil d'une formation pendant 4 mois. De même que le nombre de réservations est proche des chiffres réalisés pour les années 2017, 2018 et 2019.

Les résultats de l'année 2021 sont encourageants à plus d'un titre : des réservations ont été faites par des partenaires nouveaux dont certains vont renouveler leurs demandes au cours de l'année 2022 et de nouveaux partenariats (conventions et réservations) sont attendus en 2022.

Par ailleurs, il faut préciser qu'en raison des contraintes sanitaires, les conditions de travail et d'accueil ont été complètement modifiées : auparavant, il s'agissait d'un accueil du public inconditionnel. Cependant avec la mise en place du protocole sanitaire en 2020, l'accueil était uniquement assuré sur rendez-vous. Ce protocole n'est pas sans incidence pour tous les intervenants au sein de l'espace multiservices bien que chaque partenaire demeure toujours très impliqué dans ses missions.

757 mises à disposition gratuite des salles dont la valorisation est estimée à 19 335 euros.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Commission des Affaires Sociales et Santé s'est réunie pour étudier les demandes de subvention 2021 à caractère social suivantes : CCAS de Montargis pour le CPEF (centre de planification et d'éducation familiale), ORPADAM-CLIC, IMANIS pour GEM'BOUGE (groupe d'entraide mutuelle), Vaincre la Mucoviscidose, Association Montargoise d'Animation (AMA), Mille Sourires, Amis des 4 Saisons, Banque alimentaire du Loiret, AIME contre l'endométriose, Addictions Alcool Vie Libre, PIMMS du Plateau, IMANIS pour l'hébergement des femmes victimes de violence.

Les élus du Conseil communautaire ont approuvé l'attribution des subventions ci-après, représentant une enveloppe globale de 203 920 € au titre de l'exercice 2021.

- CCAS pour le CPEF : contribution de 35 000 €
- ORPADAM-CLIC : subvention de 45 000 €
- IMANIS GEM'BOUGE : 11 000 €
- Vaincre la Mucoviscidose : 2 600 €
- Association Montargoise d'Animation (AMA) : subvention de 43 700 €
- Mille Sourires : 3 000 €

- Amis des 4 Saisons : 5 000 € ; subvention en baisse en raison de la fermeture de l'association en raison de la situation sanitaire et de la mise en place du chômage partiel
- Banque alimentaire du Loiret : 15 000 €
- AIME contre l'endométriose : 500 €
- Addictions Alcool Vie Libre : 400 €
- PIMMS du Plateau : 28 000 €
- IMANIS pour le dispositif de prise en charge de l'hébergement des femmes victimes de violence : 14 720 €. Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs pour le versement des subventions suivantes : 14 720 € pour 2021, 29 440 € pour 2022, 29 440 € pour 2023.

Prévention et citoyenneté

Le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté (SOPC) est pensé comme une action cible des politiques publiques qui viennent favoriser la citoyenneté et l'insertion, soutenir les parents, afin de permettre la réussite des familles. La déclinaison du SOPC et la mise en œuvre de ses dispositifs d'intervention s'inscrivent dans le cadre du Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité. D'autres interventions liées à la tranquillité publique et au lien social ont nécessité un travail transversal avec différents partenaires sur les quartiers dits prioritaires dans le cadre du Contrat de Ville, sur un périmètre d'intervention de Montargis et de Châlette-sur-Loing (La Chaussée, le Bourg - Chautemps, Vésines et Le Plateau).

Accompagnement à l'insertion professionnelle

1116 heures

représentent le volume horaire des actions de formations, stages, bilans professionnels, remises à niveau effectués par les agents du service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté dans le cadre de leur insertion professionnelle.

Les Agents de Prévention et de Citoyenneté ont pour mission dans une relation d'écoute et de dialogue cohérent de :

- faciliter les échanges,
- accompagner et développer la capacité d'initiative et de projet dans les quartiers,
- accompagner et informer les habitants dans leurs démarches,
- orienter les habitants vers les structures compétentes,
- créer du lien social.

Principales actions menées en 2021

Mesures de responsabilisation

16 dossiers

Mesures de Justice

7 personnes

prises en charge en Travail d'Intérêt Général

Convention avec le CSU de la ville de Montargis

112 appels

Montargis : 85 appels

Châlette-sur-Loing : 27 appels

Visites de courtoisie

222 visites

Interventions au titre de la tranquillité publique : 96 appels

3F Centre Val de Loire

La Chaussée : 6 dossiers / Le Plateau : 3 dossiers

LogemLoiret

Le Bourg Chautemps : 5 dossiers / Le Plateau : 3 dossiers

Valloire Habitat

La Chaussée : 50 dossiers / Le Bourg Chautemps : 5 dossiers / Vésines : 2 dossiers / Le Plateau : 22 dossiers

Conflit de voisinage

17 dossiers

3F Centre Val de Loire

La Chaussée : 2 dossiers

LogemLoiret

Le Bourg Chautemps : 1 dossier

Valloire Habitat

La Chaussée : 9 dossiers

Vésines : 1 dossier

Le Plateau : 4 dossiers

DISPOSITIF PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE (PRE)

Les Programmes de Réussite Éducative sont des programmes issus du plan de cohésion sociale de 2004 (Programmes 15 et 16) et de la loi de programmation pour la cohésion sociale de janvier 2005.

« L'objectif du Programme « Réussite Éducative » est d'accompagner dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité, des enfants et des adolescents qui présentent des signes de fragilité. Il s'agit de construire avec le jeune et sa famille un parcours de réussite, au carrefour de l'approche individuelle et de l'approche collective ».

Le Programme de Réussite Éducative de l'Agglomération Montargoise concerne 21 établissements répartis de la manière suivante :

Châlette-sur-Loing :

- 9 écoles REP,
- 2 collèges dont 1 en REP,
- 1 lycée.

Montargis :

- 4 écoles REP et 3 écoles accueillant de jeunes habitants en QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville),
- 2 collèges dont 1 en REP.

En 2021, la mise en œuvre du programme a été effective en plusieurs étapes. Une démarche partenariale a été entreprise par le coordinateur PRE pour promouvoir le dispositif. Cette démarche a fait l'objet de nombreuses rencontres avec les institutions concernées.

Le 17 novembre 2021, le dispositif du PRE a été lancé officiellement à l'occasion d'un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires.

Le dispositif du PRE bénéficie d'un accompagnement financier de l'Etat qui permet sa mise en œuvre opérationnelle.

Ainsi, plusieurs actions ont pu être menées au dernier trimestre de l'année 2021 dans les domaines suivants :

- La parentalité (soutien à la parentalité ; programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP),
- La scolarité (Devoirs en famille ; Aide aux devoirs ; les Ateliers Coup de Pouce),
- La Santé (Suivi enfant/parent),
- La culture et le sport (en lien avec les services des 2 communes du périmètre PRE)

Après un mois de fonctionnement effectif, 16 familles sont suivies.



Police intercommunale

Placée sous l'autorité directe des maires, la police intercommunale contribue à assurer les fonctions de police dont le maire de chaque commune est responsable. Elle veille sur le territoire des 10 communes (Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory) au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la tranquillité publique.

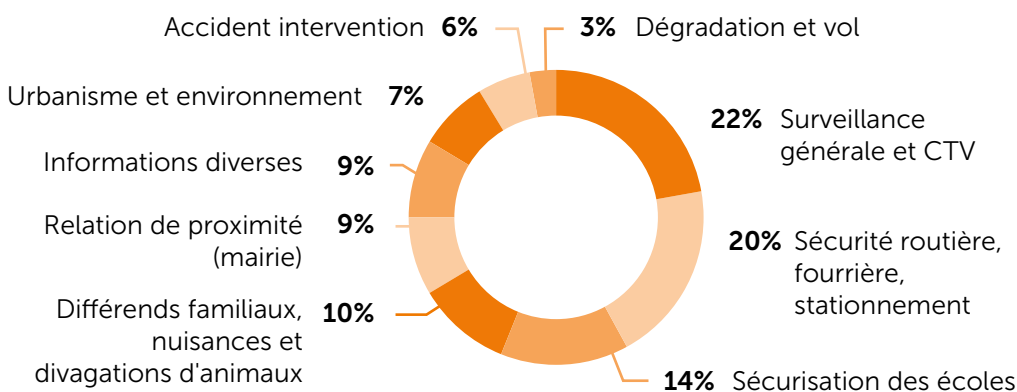
Elle est installée à Cepoy. L'équipe est composée de 7 agents : un chef de service, responsable du service chargé de coordonner l'activité des agents sous ses ordres et d'assurer la direction administrative, technique et opérationnelle du service, de 5 brigadiers-chefs-principaux et de 1 brigadier qui sont chargés de l'application de l'ensemble des directives du service.

Chaque jour, deux patrouilles interviennent sur l'ensemble du territoire, ayant pour objectif le contrôle du stationnement, les Opérations Tranquillité Vacances et d'une manière générale de veiller au respect des différents arrêtés municipaux relatifs à la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, et de rassurer par leur présence la population en établissant un contact avec celle-ci.

En période scolaire la sécurité est assurée chaque jour aux abords d'un des établissements scolaires différents situés sur les communes du secteur.

Ils assurent également dans le cadre de la sécurité routière les missions de contrôles routiers (respect du code de la route, de la vitesse, du stationnement,) sur l'ensemble des dix communes ainsi que des contrôles communs avec les brigades de la gendarmerie nationale.

Répartition des principales missions effectuées en 2021



1224
mains courantes
en 2021

L'année 2021 en chiffres

1224 interventions multiformes

(accidents de la route, cambriolages, fugues, tapages, violences conjugales, outrages, chiens dangereux, incendies, fuites d'eau et de gaz, divagations d'animaux, fourrières, décharges sauvages, urbanisme...).

249 verbalisations concernant la sécurité routière

(stationnements gênants, les divagations d'animaux ainsi que toutes les infractions au code de la route, excès de vitesse, stop, téléphone portable, port du casque...).

236 résidents

ont sollicité le service de la Police Intercommunale pour la surveillance de leurs habitations dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances ».

UNE AGGLO ENGAGÉE

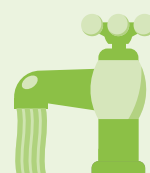
L'eau dans l'Agglomération Montargoise

L'Agglomération Montargoise a une vue complète du cycle de l'eau de son territoire. Elle est compétente en matière d'eau potable, assainissement et eaux pluviales. Elle gère également les milieux aquatiques et la prévention des inondations.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'AGGLOMÉRATION

L'Agglomération Montargoise se doit de surveiller la qualité de l'eau distribuée aux usagers de son territoire.

Ce service est assuré par délégation de service public pour les communes d'Amilly, Châlette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur et par des Syndicats Mixtes d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) pour les 10 autres communes. Les syndicats de Chevillon-sur-Huillard, Oussoy et Puy-la-Laude assurent le service de l'eau potable en régie, le syndicat de Montcresson confie la production de l'eau potable à VEOLIA par le biais d'une prestation de service et le syndicat de Château-Renard est en délégation de service public avec SAUR.



2,57 euros TTC/m³

Prix de l'eau potable
au 1er janvier 2021

Principaux travaux réalisés en 2021 sur le réseau d'eau potable

Renouvellement de réseau en maîtrise d'œuvre interne :

- Rue des Ponts à Amilly : 315 ml
- Rue Emile Mengin à Montargis : 355 ml
- Place de la République à Montargis : 447 ml
- Rue Jean Mermoz à Villemandeur : 163 ml
- Rue du Général de Salles à Villemandeur : 370 ml

Renouvellement de réseau dans le cadre du contrat de DSP SUEZ :

- Rue Creuse – rue de la Mairie à Amilly : 410 ml
- Boulevard Kennedy à Villemandeur : 200 ml

Réhabilitation de branchements plomb :

- 277 en campagne ou à l'occasion du renouvellement de la canalisation principale auxquels s'ajoutent 34 branchements renouvelés suite à fuite. Soit un total de 311 branchements plomb réhabilités en 2021,

- Réhabilitation du château d'eau des Goths à Amilly,
- Mise en œuvre d'une unité de traitement provisoire pour l'eau du forage de Chise 2,
- Chantier de construction de l'Usine de la Chise : détails au niveau du chapitre « avancée des projets de grandes envergures ».

Etudes réalisées en 2021

Maîtrise d'œuvre interne :

Extension de réseau :

- Rue de la Tuilerie à Amilly
- Rue de la Lisique à Chalette-sur-Loing
- Renouvellement de réseau
- PGSSSE : Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux à l'échelle du service des 5 communes en DSP avec SUEZ réalisé en interne

Etude diagnostic du génie civil du château du Bourg à Pannes

ANIMATION AGRICOLE POUR LA PROTECTION DES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES D'EAU POTABLE

L'animation agricole pour la protection de la ressource en eau a pour objectif de faire émerger et mettre en place des projets préventifs agricoles en réponse aux forts enjeux identifiés sur le territoire des Aires d'Alimentation de Captages de l'Agglomération Montargoise.

La protection de la ressource en eau sur le territoire de l'Agglomération Montargoise est un enjeu important. L'Agglomération possède 2 champs captant, la Chise et l'Aulnoy, qui ont été classés comme captages prioritaires « Grenelle ». La protection de ces captages implique la mise en œuvre d'un programme d'actions visant à restaurer la qualité de la ressource en eau dans les meilleurs délais.

En 2021 :

- Accompagnement des agriculteurs dans la préparation de leur dossier de demande d'engagement aux MAEC (Mesures agroenvironnementales et Climatiques).
- Suivi et accompagnement des agriculteurs engagés en MAEC : bilan de fertilisation et de tenue des engagements, bilans azotés (obligation dans le cadre de l'engagement en MAEC).
- Campagne de reliquats azotés entrée et sortie culture 2021 à l'échelle de 58 parcelles.
- Suivi renforcé de la qualité des eaux brutes des nappes exploitées pour la production d'eau potable.
Analyse mensuelle des eaux des forages de la Chise, des forages de l'Aulnoy, du forage de la Mère Dieu à Amilly et du Loing à l'amont du lac des Closiers à Montargis : 55 prélèvements et analyses réalisés en 2021.
- Relance de la démarche de délimitation de l'Aire d'Alimentation de Captage de l'Aulnoy dans la perspective de la prise d'un arrêté préfectoral.

PROTECTION DU MILIEU NATUREL

L'Agglomération Montargoise est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif, compétence assurée par délégation de service public (SUEZ EAU France). La gestion des eaux pluviales est gérée directement par l'Agglomération.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La part assainissement de la facture d'eau contribue au fonctionnement d'environ 380 kilomètres de réseaux d'assainissement, 156 postes de refoulement et 6 stations d'épuration. En 2021, elle s'élevait à 1,9458 € TTC par m³ d'eau.

Principaux travaux d'assainissement réalisés en 2021

Travaux de réhabilitation :

- Réhabilitation du réseau EU (tranchée ouverte) : route de Viroy et rue des Mésanges à Amilly
- Réhabilitation du réseau (tranchée ouverte) : rue du Gros Moulin à Amilly
- Réhabilitation du réseau (sans tranchée) : rue du gros moulin et rue de la Libération à Amilly ; rue de la Libération à Montargis
- Modification du poste de relevage : rue de la Gare à Pannes
- Réhabilitation du réseau (sans tranchée) : rue de Lisedon à Villemandeur

Travaux d'extension :

- Rue des Régniers, rue du Buisson, rue des Giraults, rue des Aulnes à Amilly,
- Rue du Pressoir, rue du Grand Champs à Conflans-sur-Loing.

531 dossiers

d'autorisations d'urbanisme adressés en 2021 pour avis techniques en assainissement eaux usées/eaux pluviales (et ponctuellement voirie et eau potable) + taxes

191 demandes

d'autorisations de raccordement / Dossiers Participation Financière pour l'Assainissement Collectif traités en 2021.

428 826 €

Montant des taxes mises en recouvrement pour les branchements d'eaux usées et les PFAC en 2021.

Etudes réalisées en 2021

Réseau des eaux usées :

- Rues Georges Bizet, de la Folie, Claude Debussy, des Acacias, des Tilleuls, du Château à Châlette-sur-Loing,
- Rue de la Mairie à Saint-Maurice-sur-Fessard,
- Rue Henri Chaintreau à Villemandeur,
- Extension des réseaux eaux usées 2022 Amilly-Conflans-Corquilleroy-Villemandeur (Maitrise d'œuvre interne).
- Réhabilitation des réseaux eaux usées sans tranchée (Amilly/Châlette-sur-Loing/Chevillon-sur-Huillard/Corquilleroy/Cepoy/Villemandeur/Solterre) maitrise d'œuvre interne.
- Finalisation du schéma directeur d'assainissement eaux usées et eaux pluviales,

- Etudes de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau eaux usées rue Gambetta à Montargis (AVP+PRO).

STEP (station d'épuration) :

- Recrutement des maîtres d'œuvre pour la réhabilitation des canaux de comptage en sortie de la STEP de Chalette-sur-Loing et des deux dessableurs dégraisseurs.
- Maîtrise d'œuvre interne :
 - Conception de déflecteurs antiprojection pour équiper le bassin d'aération de la STEP d'Amilly,
 - Conception et consultation pour la mise en œuvre d'un hangar pour la couverture de l'aire de stockage des bennes à boues à la STEP d'Amilly,
 - Recrutement d'une entreprise en charge des travaux de réhabilitation et du ravalement du local d'exploitation de la STEP d'Amilly.

Diagnostic permanent :

- Dans le cadre de la démarche RSDE, lancement de l'étude de diagnostic à l'amont du système d'assainissement collectif débouchant sur les STEP d'Amilly et de Châlette-sur-Loing.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'Agglomération a mis en place le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) dont le rôle consiste en la réalisation du diagnostic initial, le contrôle du bon fonctionnement et du bon entretien des installations individuelles.

En chiffres :

- 102 entretiens des installations d'assainissement non collectif
- 25 demandes d'autorisations d'installation d'assainissement non collectif.
- 149 contrôles de bon fonctionnement

ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

En matière d'eaux pluviales, l'Agglomération Montargoise est compétente pour la totalité des ouvrages, de la collecte au rejet (avaloirs, collecteurs, bassins, dispositifs de traitement).

Principaux travaux d'assainissement réalisés en 2021

- rue du Maréchal Juin et rue de Brosseronde à Amilly,
- rue de Gaudry et rue des Fresnes à Pannes,
- sentier Botanique à Paucourt,
- décanteur rue de la Baraudière (Brico dépôt) à Villemandeur.

Etudes réalisées en 2021

- rue du Maréchal Juin (maîtrise d'œuvre interne) 180ml supplémentaires et rue de Maltaverne (maîtrise d'œuvre interne) busage de fossé à Amilly,
- rue Robert Pichon (maîtrise d'œuvre interne) busage de fossé à Corquilleroy,
- modification du rejet Sainte Catherine (maîtrise d'œuvre interne) et rue du Moulin, réhabilitation de collecteur à Pannes,
- rue André Gide (maîtrise d'œuvre interne) busage de fossé et rue Claude Debussy, création de collecteur à Châlette-sur-Loing.

Transition énergétique

Les projets présentés ci-après soulignent une nouvelle fois les engagements de l'Agglomération Montargoise en faveur du développement durable et de la transition énergétique, dans la continuité des actions entreprises depuis plusieurs années.



ENGAGEMENT DE L'ÂME EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de son évolution dans l'étude Trame Verte et Bleue des collectivités, l'Agglomération Montargoise est fière d'avoir obtenu le 15 mars 2021 la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » pour la période 2021-2023, décernée par le Jury de l'Agence Régionale de la Biodiversité, sur la base du projet alliant ses 15 communes, déposé fin décembre 2020.

Le dispositif *Territoire Engagé pour la Nature* porté par l'Agglomération Montargoise

Lancé sur le plan national par Régions de France et le Ministère de la Transition écologique en 2019, cet outil vise à mobiliser et accompagner les collectivités, s'engageant concrètement en faveur de la Biodiversité. L'Office Français de la Biodiversité est en charge de son animation nationale.

La mise en œuvre régionale se déploie à travers le collectif Région, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, la Direction Régionale de l'OFB, les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Seine Normandie et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

L'Agence Régionale de la Biodiversité anime le dispositif en région.

Qu'est-ce que la reconnaissance TEN ?

A différencier du label, elle est attribuée aux collectivités volontaires (communes ou intercommunalités), ayant présenté un plan d'actions à engager dans les 3 ans, en faveur de la Biodiversité. A ce jour, 24 collectivités sont reconnues en Centre-Val de Loire.

Cette reconnaissance se fait donc après dépôt d'un dossier de candidature, et évaluation par un jury, de l'adéquation entre le plan d'actions et les critères du dispositif :

- Les actions doivent être adaptées aux enjeux du territoire et aux moyens de la collectivité,
- Aller au-delà de la réglementation et des actions déjà mises en place, dans une logique d'amélioration,
- Être opérationnelles afin d'avoir un résultat concret et mesurable au terme des 3 ans,
- Impliquer les autres acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers, entreprises, habitants).

Au-delà d'une simple approche de la faune et de la flore, les projets peuvent notamment porter sur la gestion de la ressource en eau, les espaces communaux (espaces verts, cimetières, terrains de sport), des partenariats pour développer la prise en compte de la Biodiversité (y compris dans les documents d'urbanisme), la sensibilisation des habitants.

Ces projets doivent permettre de lutter contre l'érosion de la Biodiversité, et favoriser l'adaptation du territoire face au changement climatique.

L'Agglomération Montargoise s'attache ainsi à ce que les membres de la *Commission Environnement Transition Ecologique et Energétique*, participent aux débats et projets dans le cadre de cette reconnaissance.

A noter pour rappel que l'Agglomération Montargoise a été labellisée Cap Cit'ergie le jeudi 30 janvier 2020 à l'occasion des Assises Européennes de la Transition Energétique qui se sont tenues à Bordeaux.



MOBILITÉS

L'Agglomération Montargoise est Autorité Organisatrice des Mobilités. Elle a renouvelé sa Délégation de Service Public (DSP) transport pour 6 ans (2019-2024), la faisant évoluer en une DSP mobilités. Cette nouvelle DSP couvre l'ensemble des modes de déplacements (transports en commun, mobilités douces, covoiturage, transport à la demande, ...).

Dans le cadre de cette DSP conclue avec KEOLIS, les principales actions de l'Agglomération Montargoise en 2021 sont :

- La signature de l'avenant n°2 relatif aux impacts de la crise COVID 19 pour l'année 2020 (remboursement de KEOLIS à hauteur de 20 617 € et modification du Plan Pluriannuel d'Investissements),
- L'acquisition de 2 bus,
- L'installation de toilettes pour les conductrices et conducteurs du réseau AMELYS à la gare de Montargis et à la zone d'Antibes.

En décembre 2021, l'Agglomération Montargoise a approuvé son Schéma directeur des modes actifs : une feuille de route à l'échelle des 12 prochaines années pour développer l'usage des modes actifs sur le territoire.

Il définit un maillage d'itinéraires cyclables et piétons, complété par un ensemble d'actions complémentaires autour du vélo et des déplacements piétons.



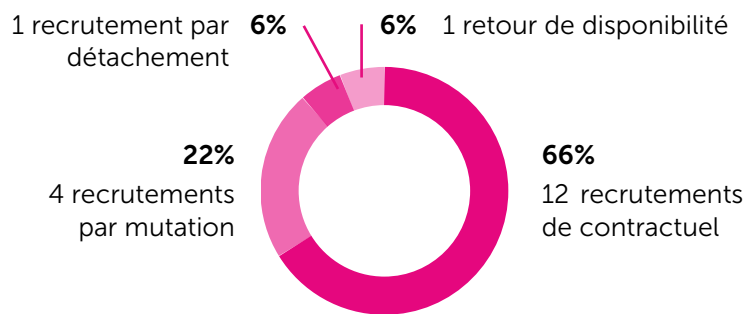
LES MOYENS DE L'AGGLO

Les ressources humaines

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

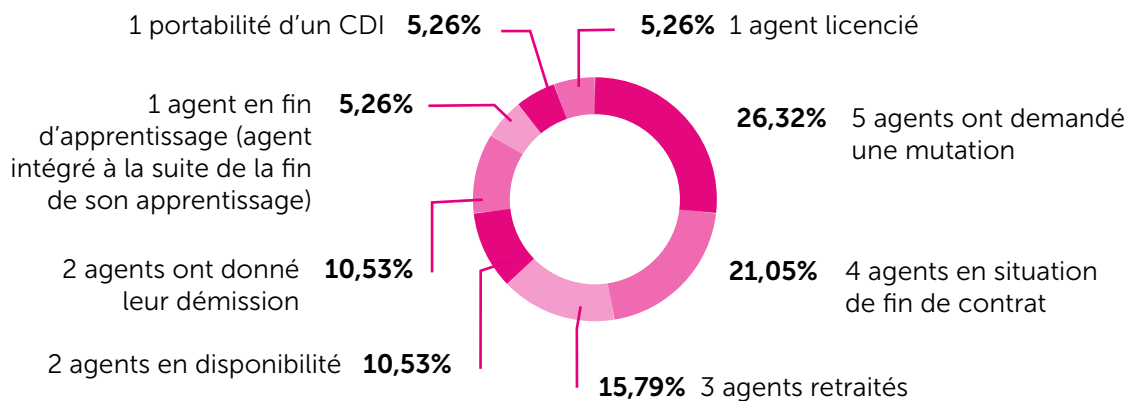
18 agents

sont arrivés en 2021



20 agents

sont partis en 2021



FORMATION

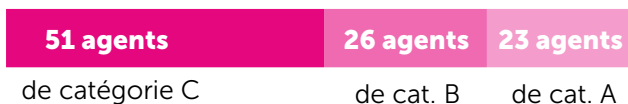
100 agents

sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

467 jours

de formations suivis par les agents

Répartition des 100 agents en fonction de leur catégorie :

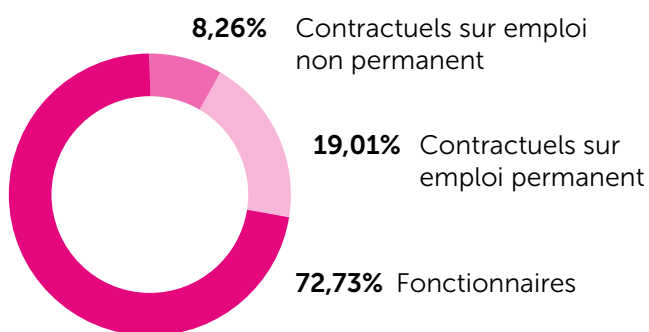


BILAN SOCIAL

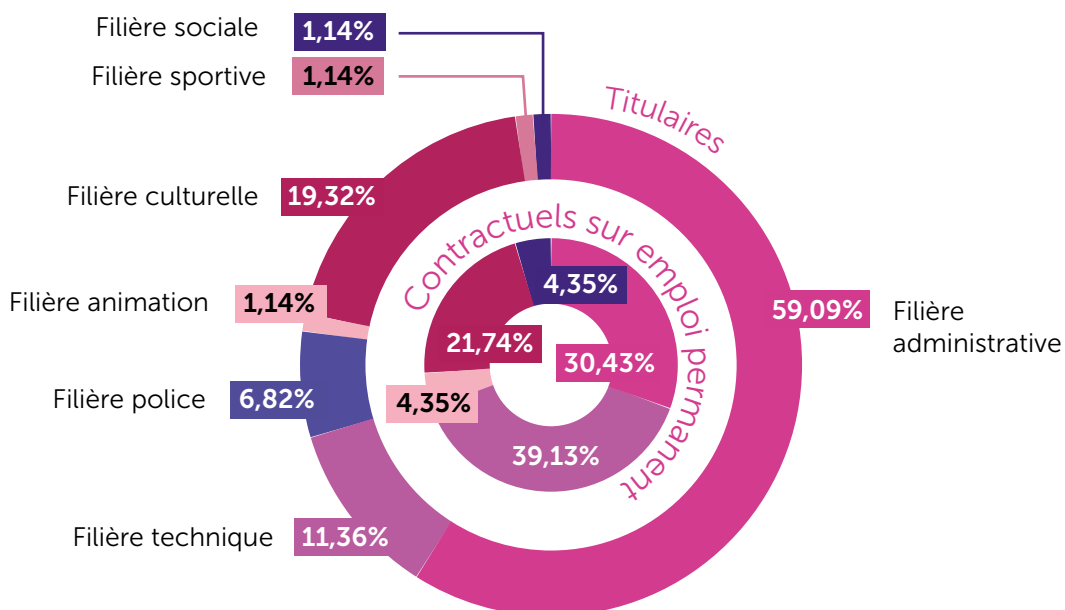
Répartition des effectifs

121 agents

employés par la collectivité au 31/12/2021

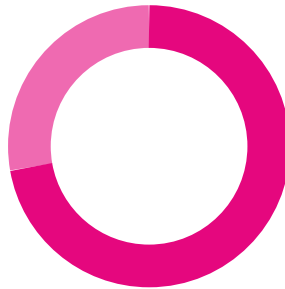


Répartition par filière et statut



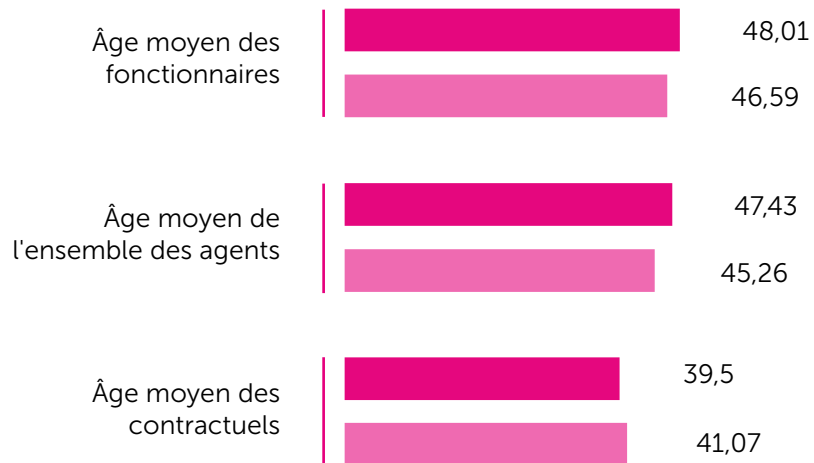
Répartition des effectifs sur emploi permanent par genre

28% d'hommes



72% de femmes

Pyramide des âges



Les finances

Ce bilan financier résulte de l'analyse du compte administratif 2021 qui a été approuvé au Conseil Communautaire.

Vous y trouverez l'ensemble des réalisations budgétaires, en fonctionnement et en investissement.

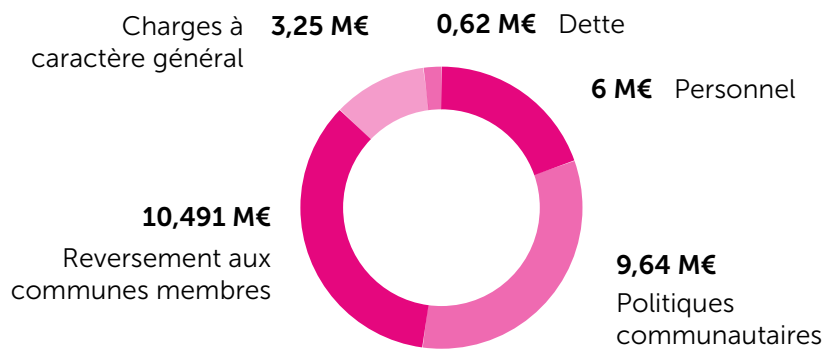
RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

BUDGET GÉNÉRAL : DÉPENSES 52,93 M€ / RECETTES : 53,71 M€

FONCTIONNEMENT

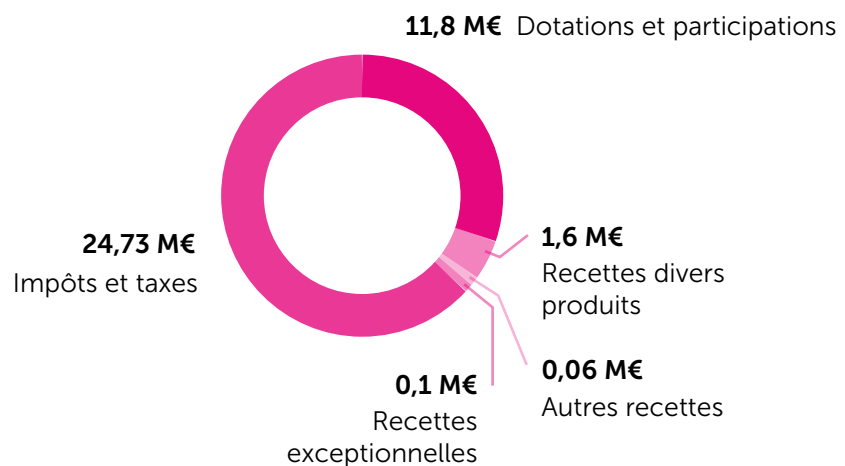
Dépenses réelles de fonctionnement

30 M€



Recettes réelles de fonctionnement

38,29 M€

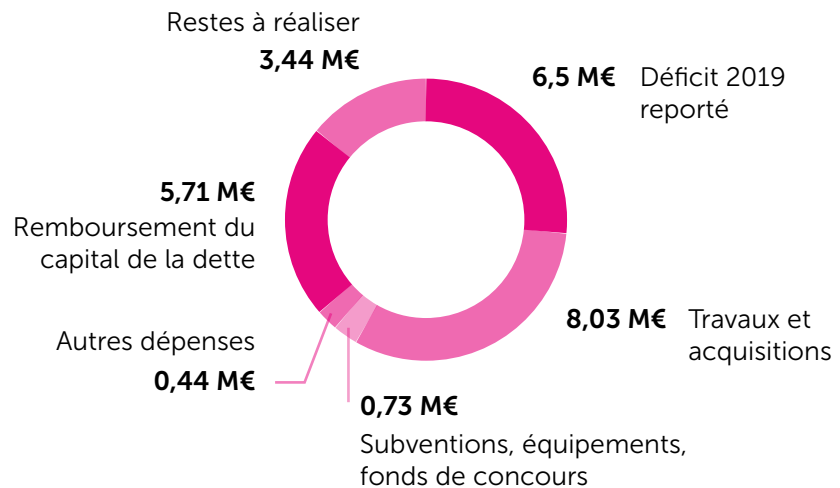


RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021 : 9 999 683,65 €

INVESTISSEMENT

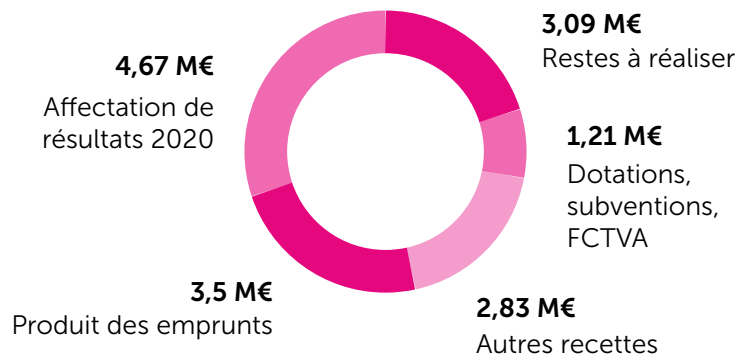
Dépenses réelles
d'investissement

24,85 M€



Recettes réelles
d'investissement

15,3 M€



DÉFICIT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021 : 9 213 873,25 €

INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN 2021



Poursuite des restaurations des œuvres
du musée Girodet + acquisitions :

288 782 €



Eau et assainissement pluvial :

1 231 722 €



Aide aux logements
locatifs :

229 425 €



Voiries communautaires :

3 342 336 €



Acquisitions foncières (S^t Gobain,
Bigot, concession Solin) :

444 310 €



Transports :

1 458 099 €



Equipements sportifs et loisirs
(complexe / base nautique) :

514 418 €



Aide au tourisme :

288 914 €



Economie (solde THD) :

511 661 €

DÉTAIL DES BUDGETS ANNEXES

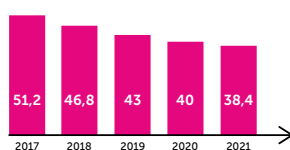
	Dépenses	Recettes
▶ Assainissement		
Fonctionnement	1 942 847 €	6 229 833 €
Investissement	2 210 359 €	2 517 741 €
▶ Eau potable		
Fonctionnement	988 230 €	3 355 537 €
Investissement	3 555 971 €	3 765 459 €
▶ Grande prairie		
Fonctionnement	- €	0,59 €
Investissement	329 816 €	- €
▶ ZI Amilly		
Fonctionnement	961 €	2 912 €
Investissement	2 216 778 €	- €
▶ Ilot 19		
Fonctionnement	14 272 €	14 272 €
Investissement	284 699 €	- €
▶ Ilot 22		
Fonctionnement	34 976 €	34 977 €
Investissement	150 207 €	34 976 €
▶ Arboria		
Fonctionnement	183 454 €	183 454 €
Investissement	383 872 €	383 872 €
▶ Port St Roch		
Fonctionnement	8 351 €	170 141 €
Investissement	8 351 €	293 249 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif 2021 révèle une situation financière solide pour l'Agglomération Montargoise.

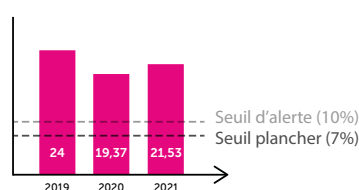
Baisse de la dette

En millions d'€



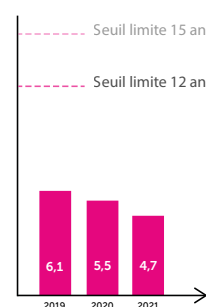
Capacité de désendettement

En années



Taux d'épargne brute

En %



Annexe 1 : le bureau

LE PRÉSIDENT



Jean-Paul BILLAULT

Maire de Solterre

LES VICE-PRÉSIDENTS



Gérard DUPATY

Travaux, Politique de l'eau et de l'assainissement
Maire d'Amilly



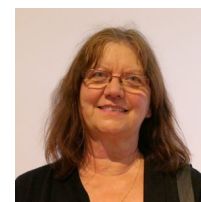
Franck DEMAUMONT

Urbanisme, Foncier et service ADS
(Application du Droit des Sols)
Maire de Châlette-sur-Loing



Benoît DIGEON

Mobilités
Maire de Montargis



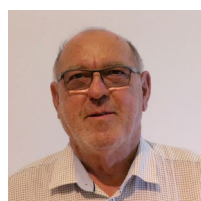
Denise SERRANO

Environnement, Transition écologique et énergétique
Maire de Villemandeur



René BÉGUIN

Finances
Maire de Corquilleroy



Dominique LAURENT

Prévention et sécurité
Maire de Pannes



Gérard LELIEVRE

Intercommunalité
Maire de Saint-Maurice-sur-Fessard



Christian BOURILLON

Emploi, Formation, Numérique
Maire de Chevillon-sur-Huillard



Jérôme RICARDOU

Affaires culturelles et Médiathèques
Maire de Conflans-sur-Loing



Eric GODEY

Sports et Soutien aux actions de formation (CFA EST LOIRET)
Maire de Lombreuil



Régis GUERIN

Tourisme
Maire de Cepoy



Valérie BASCOP

Habitat, Aires d'accueil des gens du voyage
Maire de Vimory



Gérard LORENTZ

Développement économique
Maire de Paucourt



Vincent DESRUMAUX

Ruralité, équilibre territorial
Maire de Mormant-sur-Vernisson

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



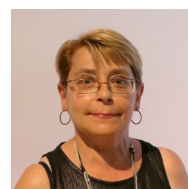
Baudouin ABRAHAM

Affaires culturelles et Médiathèques
Conseiller municipal de la mairie d'Amilly



Philippe VAREILLES

Services publics locaux
Adjoint au maire de Montargis



Anne PASCAUD

Affaires Sociales et Santé
Adjointe au maire de Châlette-sur-Loing

Annexe 2 : les membres du conseil communautaire au 31/12/2021

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Amilly

Gérard DUPATY
Christophe BOUQUET
Catherine FEVRIER
Baudouin ABRAHAM
Françoise BEDU
Marie-Laure CARNEZAT
Jean-Charles LAVIER
Nelly TURBEAUX-JULIEN
Aboubacry SALL
Grégory GABORET

Montargis

Benoît DIGEON
Philippe VAREILLES
Sylviane HOUDRÉ
Charles TERRIER
Dominique DELANDRE
Valérie CHARLES
Joëlle VATRIN
Fabien LEON
Caroline BOURRY
Bruno NOTTIN
Mélanie LETOURNEUR
Edouard WEBER

Châlette-sur-Loing

Franck DEMAUMONT
Marie-Madeleine HEUGUES
Christophe RAMBAUD
Asma MANAÏ-AHMADI
Musa OZTURK
Anne PASCAUD
Alexis CHRISTODOULOU
Corinne MOUTAUX
Cyril FAURE
Farah LOISEAU

Villemandeur

Denise SERRANO
Claude TOURATIER
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
François COULON
Christine PASQUET
André PRIGENT

Pannes

Dominique LAURENT
Hélène DE LAPORTE
Michel GAILLARD
Arlette PROCHASSON

Cepoy

Régis GUERIN
Valérie BELLIERE
Christophe MIREUX

Vimory

Valérie BASCOP
Patrick CHAMPION

Paucourt

Gérard LORENTZ
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI

Solterre

Jean-Paul BILLAULT
Sylvie STARTCHENKO

Chevillon-sur-Huillard

Christian BOURILLON
Nathalie PIERRATTE

Lombreuil

Eric GODEY
Patrice BERNARD

Corquilleroy

René BÉGUIN
Fabienne LANGRAND
Jean-Marie DUCHÈNE

Conflans-sur-Loing

Jérôme RICARDOU
Catherine MASTYKARZ

Mormant-sur-Vernisson

Vincent DESRUMAUX
Damien CHARPENTIER

Saint-Maurice-sur-Fessard

Gérard LELIEVRE
Emmanuelle DUFOUR

En italique : Les conseillers communautaires suppléants

Annexe 3 : la constitution des commissions permanentes et obligatoires de l'Agglomération Montargoise au 31/12/2021

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

Commission Intercommunalité

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard LELIEVRE](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Gérard DUPATY
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Alexis CHRISTODOULOU, Thierry JOLIVET (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Patrice COCHET(CM)
CORQUILLEROY	René BÉGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Bruno NOTTIN
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, François COULON
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission des Finances

Vice-Président responsable de la Commission : [René BÉGUIN](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Eric BONCENS (CM)
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Marie-Madeleine HEUGUES, Marie RASAMOELY (Adjointe)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Catherine MASTYKARZ
CORQUILLEROY	René BÉGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Charles TERRIER, Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Alain LINARD (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission des Travaux

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard DUPATY](#)

AMILLY	Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
CEPOY	Denis CHERON (Adjoint)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Franck DEMAUMONT, Daniel BARAY (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHENE
LOMBREUIL	Thierry GILLET (Adjoint)
MONTARGIS	Charles TERRIER, Benoît DIGEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Jean-Luc BREMONT (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Claude TOURATIER, Jean-Michel DEPOND (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Urbanisme et Foncier

Vice-Président responsable de la Commission : [Franck DEMAUMONT](#)

AMILLY	Edmond SZEWCZYK (Adjoint), Catherine CARRIAU (CM)
CEPOY	Chartine LEFEVRE (CM)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Franck DEMAUMONT, Jamal MALGHI (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Jacques RONDEAU (Adjoint)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Alain FORT (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Jean-François DUPORT (Adjoint)
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Habitat

Vice-Présidente responsables de la Commission : [Valérie BASCOP](#)

AMILLY	Françoise BEDU, Catherine FEVRIER
CEPOY	Charline LEFEVRE (CM)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Boubacar BA (CM), Francine PHESOR (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Christel OLIVEIRA (Adjointe)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Thierry GILLET (Adjoint)
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Nathalie TALENS (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	François COULON, Christine PASQUET
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Développement Economique

Vice-Président responsable de la Commission : [Gérard LORENTZ](#)

AMILLY	Christophe BOUQUET, Grégory GABORET
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Michelle BRANDON (CM), Mine CAYOUX (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Patrice COCHET (CM)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Philippe MALET (Adjoint), Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Gérard LORENTZ
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	François COULON, Patrice SIMON (Adjoint)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission des Affaires Culturelles

Vice-Président responsable de la Commission : [Jérôme RICARDOU](#)
secondé par [Baudouin ABRAHAM](#)

AMILLY	Baudouin ABRAHAM, Catherine CARRIAU (CM)
CEPOY	Frédéric CHEREAU (Adjoint)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Atif KHALID (Adjoint), Cyril FAURE
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Lysiane PANNIER (Adjointe)
CONFLANS-SUR-LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Fabienne LANGRAND
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Jean-René COQUELIN (CM), Edouard WEBER
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Sylvie ROUSSIAL (Adjointe)
PAUCOURT	Sébastien ORUS PLANA (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Bernard MAHÉ (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission des Affaires Sociales et Santé

Conseiller délégué à la Commission : [Anne PASCAUD](#)

AMILLY	Françoise BEDU, Marie-Laure CARNEZAT
CEPOY	Martine GOFFIN (Adjointe)
CHÂLETTE-SUR-LOING	Anne PASCAUD, Elodie TORRES (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Lysiane PANNIER (Adjointe)
CONFLANS-SUR-LOING	Jean-Michel BILLAULT (CM)
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Sylviane HOUDRE, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Hélène ROMAIN (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Christèle VAILLANT (Adjointe)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOUR
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Christine PASQUET, Jean-Claude LEMAIRE (CM)
VIMORY	Dominique COUSIN (Adjointe)

Commission Mobilités

Vice-Président responsable de la Commission : [Benoît DIGEON](#)

AMILLY	Christian CARON-PERROUD (Adjoint), Nelly TURBEAUX-JULIEN
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Eulalie LAMA (CM), Jacques LALOT (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Didier RIGAL (CM)
CORQUILLEROY	Catherine BIRONNEAU (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Benoît DIGEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	François SAILLARD (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	François COULON, Fanny LEQUER (CM)
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Tourisme

Vice-Président responsable de la Commission : [Régis GUERIN](#)

AMILLY	Marie-Laure CARNEZAT, Aboubacry SALL
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Jean-Claude RENOUF (CM), Farah LOISEAU
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Didier RIGAL (CM)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Philippe MALET (Adjoint), Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Gwladys BARTHELEMY (CM)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Bernard MAHÉ (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Emploi, Formation, Numérique

Vice-Président responsable de la Commission : [Christian BOURILLON](#)

AMILLY	Aboubacry SALL, Baudouin ABRAHAM
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Anne PASCAUD, Fatimata SOW (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Françoise PELLIOU (CM)
CORQUILLEROY	Thierry NOZIERES (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Sylviane HOUDRÉ, Fabien LEON
MORMANT-SUR-VERNISSON	Christian CHARPENTIER (Adjoint)
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Emmanuelle DUFOR
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	François COULON, Laurent GUIRAUD (CM)
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission Environnement, Transition écologique et énergétique

Vice-Présidente responsable de la Commission : [Denise SERRANO](#)

AMILLY	Nelly TURBEAUX-JULIEN, Nadine QUINTANA (CM)
CEPOY	Valérie BELLIERE
CHÂLETTE-SUR-LOING	Corinne MOUTAUX (CM), Marie RASAMOELY (Adjointe)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS-SUR-LOING	Gérard TAREL (CM)
CORQUILLEROY	Catherine BIRONNEAU (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Charles TERRIER, Caroline BOURRY
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Hélène DE LAPORTE
PAUCOURT	Benjamin CLERET (CM)
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Claude TOURATIER
VIMORY	Patrick CHAMPION

Commission des Sports

Vice-Président responsable de la Commission : [Eric GODEY](#)

AMILLY	Patrick LECLOU (Adjoint), David VOLTEAU (CM)
CEPOY	Christophe MIREUX
CHÂLETTE-SUR-LOING	Christophe RAMBAUD, Farah LOISEAU
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Jacques RONDEAU (Adjoint)
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHÈNE
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Dominique DELANDRE, Mélanie LETOURNEUR
MORMANT-SUR-VERNISSON	Damien CHARPENTIER
PANNES	Jean-Pierre MOREAU (Adjoint)
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Sylvie STARTCHENKO
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, André PRIGENT
VIMORY	Valérie BASCOP

Commission Ruralité, Equilibre territorial

Vice-Président responsable de la Commission : [Vincent DESRUMAUX](#)

AMILLY	Christian CARON-PERROUD (Adjoint), Eric BONCENS (CM)
CEPOY	Régis GUERIN
CHÂLETTE-SUR-LOING	Bruno TOUANE (CM), Patrick GUEDJ (CM)
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	Patrick BIHOREAU (CM)
CONFLANS-SUR-LOING	Catherine MASTYKARZ
CORQUILLEROY	Didier PICARD (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe VAREILLES, Valérie CHARLES
MORMANT-SUR-VERNISSON	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Gérard LORENTZ
ST-MAURICE-SUR-FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Viviane FEVRIER (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Philippe MASSONNEAU (CM)
VIMORY	Valérie BASCOP

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

Commission d'ouverture des plis dans le cadre des délégations de service public

Président de la Commission : Monsieur le Président ou son représentant

Titulaires

Philippe VAREILLES (Montargis)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Dominique LAURENT (Pannes)
Christophe BOUQUET (Amilly)
Alexis CHRISTODOULOU (Châlette-sur-Loing)

Suppléants

Valérie BASCOP (Vimory)
Gérard LORENTZ (Paucourt)
Régis GUERIN (Cepoy)
Eric GODEY (Lombreuil)
André PRIGENT (Villemandeur)

Commission d'Appel d'Offres

Président de la Commission : Monsieur le Président ou son représentant

Titulaires

Gérard DUPATY (Amilly)
Dominique LAURENT (Pannes)
Valérie BASCOP (Vimory)
Marie-Madeleine HEUGUES (Châlette-sur-Loing)
Philippe VAREILLES (Montargis)

Suppléants

Jérôme RICARDOU (Conflans-sur-Loing)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI (Paucourt)
Eric GODEY (Lombreuil)
Denise SERRANO (Villemandeur)

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Conseiller délégué à la Commission : [Philippe VAREILLES](#)

Titulaires

Philippe VAREILLES (Montargis)
Jean-Marie DUCHÈNE (Corquilleroy)
Dominique LAURENT (Pannes)
Christophe BOUQUET (Amilly)
Alexis CHRISTODOULOU (Châlette-sur-Loing)

Suppléants

Valérie BASCOP (Vimory)
Gérard LORENTZ (Paucourt)
Régis GUERIN (Cepoy)
Eric GODEY (Lombreuil)
André PRIGENT (Villemandeur)

(CM) : Conseiller municipal



Agglomération Montargoise

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10 317
45125 MONTARGIS Cedex

02 38 95 02 02

contact@agglo-montargoise.fr

www.agglo-montargoise.fr

Rejoignez-nous sur



Directeur de la publication : Jean-Paul Billault
Rédaction : Julie Bronner
Mise en page : service communication de
l'Agglomération Montargoise
ISSN : 1632-8523